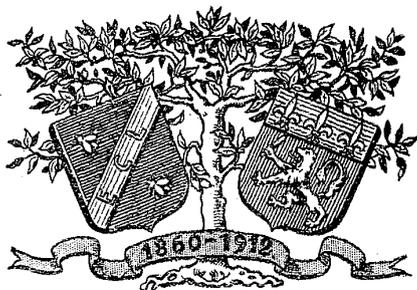


Neuvième Année. — N° 103

Novembre 1912

BULLETIN MENSUEL
DE
l'Association des Anciens Elèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE



SOMMAIRE

Chronique de l'Association.

Assemblée Générale et Banquets annuels du 9 novembre 1912.

Nécrologie.

Bibliographie. — Sommaire des publications reçues en octobre 1912.

Placement. — Offres et demandes de situations.

PRIX D'UN NUMÉRO : 0.75 CENT

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association :

24, RUE CONFORT, LYON

Téléphone : 48-05

UNION PHOTOGRAPHIQUE INDUSTRIELLE

Etablissements

LUMIÈRE & JOUGLA

RÉUNIS

PLAQUES D'EXTRÊME SENSIBILITÉ

Etiquette violette **LUMIÈRE** - Bande mauve **JOUGLA**
Indispensables pour les travaux d'hiver

Plaques **L'INTENSIVE** (Formule Mercier)
Supportant de grands écarts de pose

PAPIERS ARTISTIQUES

Par noirciss^t direct : **ACTINOS CELLO NÉOS. CITRATE**
Par développement : **BROMURE. RADIOS**

Pour virer vos épreuves noires au bromure en tonalités variées simplement et économiquement, employez les **CHROMOGÈNES LUMIÈRE** : au fer, tous bleus, verts et bleus ; au cuivre, tous violacés et rouges ; à l'urane, tous sépia et sang. Le **BRUNITOL LUMIERE**, tous brun chaud.

Nouveauté : VIRAGE SEP
permettant d'obtenir à froid en un seul bain
des tons brun chaud.

En vente : **AGENDA LUMIÈRE-JOUGLA 1912**

FONDERIE, LAMMOIRS ET TRÉFILERIE
Usines à PARIS et à BORNEL (Oise)

E. LOUYOT

Ingenieur des Arts et Manufactures

16, rue de la Folie-Méricourt, PARIS
Téléphone : à PARIS 301-17 et à BORNEL (Oise)

Fil spécial pour résistances électriques. — Barreaux pour décolleteurs et tourneurs. — Nickel pur et nickel plaqué sur acier. — Anodes fondues et laminées. — Maillechort, Cuivre demi-rouge, Laiton, Nickel pur, Aluminium. — Argentan, Alpaca, Blanc, Demi-Blanc. Similor, Chrysocal, Tombac, en feuilles, bandes rondelles, fils, tubes, etc.

APPAREILS DE TRANSPORT

ET DE

MANUTENTION AUTOMATIQUES

Installations d'Usines

ÉTUDES DE MACHINES

H. GAGET & Louis MATHIAN

Ing. expert
Bureau Veritas

Ing. E. C. L.
Successesseur de B. SIMON

Bureaux : 6, quai de Retz, LYON (Téléph. 24-45)

PH. BONVILLAIN & E. RONCERAY

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

9 et 11, Rue des Envierges; 17, Villa Faucheur, PARIS

Toutes nos Machines fonctionnent
dans nos Ateliers,
rue des Envierges,
PARIS

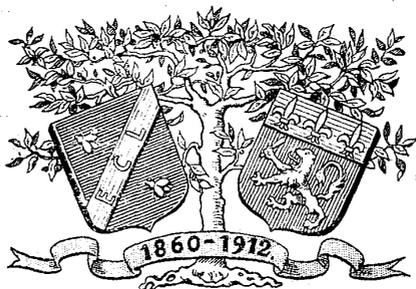
MACHINES A MOULER
les plus perfectionnées
BROYEUR-FROTTEUR AUTOMATIQUE
pour travailler par voie humide
le sable sortant de la carrière

MACHINES-OUTILS

Neuvième Année. — N° 103

Novembre 1912

BULLETIN MENSUEL
DE
l'Association des Anciens Elèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE



SOMMAIRE

Chronique de l'Association.

Assemblée Générale et Banquets annuels du 9 novembre 1912.

Nécrologie.

Bibliographie. — Sommaire des publications reçues en octobre 1912.

Placement. — Offres et demandes de situations.

— ◆ —
PRIX D'UN NUMÉRO : 0.75 CENT
— ◆ —

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association :

24, RUE CONFORT, LYON

Téléphone: 48-05

AVIS IMPORTANTS

Le Secrétariat (Téléphone : 48-05) est ouvert tous les jours non fériés, de 14 à 18 heures, et le samedi, de 20 à 22 heures, pour les réunions hebdomadaires.

Nos Camarades sont priés de vouloir bien adresser toute leur correspondance au Siège de l'Association :

24, rue Confort, Lyon

Afin d'éviter des confusions dues à l'homonymie d'un grand nombre de camarades, nous prions les membres de l'Association de toujours faire suivre leur signature, dans la correspondance qu'ils pourraient avoir à nous adresser, de la date de leur promotion.

La Commission du Bulletin n'est pas responsable des idées et opinions émises dans les articles techniques publiés sous la signature et la responsabilité de leur auteur.

La reproduction des articles publiés dans le Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'E.C.L. n'est autorisée qu'à la condition expresse de les signer du nom de leurs auteurs et d'indiquer qu'ils ont été extraits dudit Bulletin.

Toute demande de Bulletin, qui doit être faite à M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, à Lyon, devra toujours être accompagnée d'une somme de 0,80 par exemplaire demandé.

Les ouvrages scientifiques dont l'Association recevra deux exemplaires seront analysés dans le numéro suivant leur réception.

Les sommaires des publications scientifiques reçues dans les mêmes conditions seront également publiés.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION

TARIF DES ANNONCES

| | | | |
|---------------------|---------------------|--------|---------------------|
| La page..... | (265 m/m × 120 m/m) | 60 fr. | pour 12 insertions. |
| La 1/2 page..... | (110 m/m × 120 m/m) | 35 » | » |
| Le 1/4 de page..... | (50 m/m × 120 m/m) | 20 » | » |
| Le 1/8 de page..... | (50 m/m × 60 m/m) | 10 » | » |



Échos du Conseil d'Administration

RÉUNIONS DU CONSEIL

Séance du 4 Novembre 1912. — La séance est ouverte à 8 h. 20, sous la présidence de M. *Buffaud*. Onze membres sont présents, M. *La Selve* assiste à titre consultatif.

L'ordre du jour appelle la discussion d'une communication faite par le groupe parisien à certains camarades et qui soulève des objections de principe de la part du Conseil. Une solution conforme aux intérêts de l'Association y est apportée.

Le Conseil, avant l'impression définitive de l'Annuaire, comble une lacune au règlement des groupes, établi en la séance du 16 janvier 1912 et fixant, en l'esprit de l'article 13 de nos statuts, les modes de désignation et les attributions du *délégué* institué pour chaque groupe reconnu. Le règlement ainsi complété est adopté unanimement.

Le Conseil s'occupe ensuite de questions de détails concernant l'organisation de l'Assemblée générale, les banquets et la soirée récréative.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire : L. BACKÈS.

Le Président : J. BUFFAUD.



Séance du 14 novembre 1912. — Quinze membres sont présents. La séance est ouverte, à 8 h. 30, par M. *Brun*, président de séance, qui prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Collègues,

Appelé par la rigueur de règlements impitoyables, qui ont éloigné du Conseil plusieurs de nos dévoués camarades, à occuper provisoirement le fauteuil où nous étions habitués à voir la silhouette élégante de notre sympathique camarade *Buffaud*, je ne saurais mieux débiter dans mes fonctions temporaires, qu'en adressant un salut cordial et l'expression de nos regrets bien sincères à ces nobles victimes de nos statuts.

Pendant ses dix années de présidence notre camarade *Buffaud* a fait

montre d'un dévouement inlassable et d'une incessante activité, dont nous devons lui être d'autant plus reconnaissants que ses multiples occupations industrielles, commerciales, mondaines, sportives, voir même politiques, ne lui permettaient pas de consacrer à l'Association tout le temps qu'il désirait.

Sous sa présidence, qui a coïncidé avec un remarquable développement de l'Ecole, l'Association a pris un nouvel essor et a vu s'accroître remarquablement sa prospérité.

Pendant dix années, nous avons tous pu apprécier l'affabilité de son caractère, la vivacité de son esprit, la bonté de son cœur. Aussi ce n'est pas sans un vif regret que nous voyons sa place vide aujourd'hui et je suis persuadé que je serai votre interprète en lui adressant au début de notre nouvel exercice l'expression sincère de notre affectueuse sympathie,

Nos camarades *Grillet, Daniel, Gelas* et *Goy*, ont été de même frappés. Nos règlements les éloignent momentanément de ces réunions auxquelles nous étions heureux de les retrouver; qu'ils sachent bien que nous ne les avons pas vu partir sans regrets et qu'ils emportent eux aussi, dans leur retraite, la sympathie cordiale de leurs collègues du Conseil.

Et maintenant que nous avons donné un souvenir ému à nos chers collègues rentrés provisoirement dans le rang, permettez-moi de souhaiter, au nom de tous les anciens membres du Conseil, la plus amicale, bienvenue aux nouveaux élus.

C'est avec une grande joie que nous voyons notre vénéré et toujours jeune camarade *La Selve* reprendre effectivement parmi nous une place que son attachement à l'Association ne lui avait d'ailleurs pas permis de quitter complètement.

Je suis heureux également de saluer en votre nom nos camarades : *Commandeur* et *Naylies*, que leurs situations avaient jusqu'à présent tenus éloignés de Lyon et du Conseil où nous désirions depuis longtemps les voir apporter leur sage collaboration et leur intelligente activité.

Bien venus soient enfin nos jeunes camarades *Rigollet* et *Marc*, nous comptons sur eux pour nous seconder dans la tâche qui nous est confiée, et nous sommes persuadés que leur concours actif et leur bonne volonté ne nous fera pas défaut pour maintenir l'Association dans la voie du progrès, lui donner même un surcroît d'énergie et de vitalité et la conduire ainsi par un constant développement à son complet épanouissement.

Avant de terminer, je ne puis résister au désir d'ajouter quelques mots — les derniers sur ce sujet je l'espère — relativement à la question de la Reconnaissance d'utilité publique de l'Association.

La sagesse de la majorité de nos camarades nous permet de solutionner définitivement cette question à laquelle nos camarades de Paris, sans doute éblouis et fascinés par les rayons du soleil « Etat » attachaient une importance exagérée; question qui a failli semer des germes de discorde au sein de notre Association et nous conduire à une scission avec l'Administration de l'Ecole et l'Ecole elle-même.

Nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus et dont, pour une bonne part, le mérite doit être attribué à l'intervention aussi énergique qu'opportune du président du Conseil d'administration de l'Ecole.

Au lendemain de l'Assemblée générale notre Secrétaire a transmis à M. *Ancl* les remerciements du Conseil. Je vous propose, aujourd'hui, au début de nos réunions, de lui adresser à nouveau l'expression de notre reconnaissance et l'assurance que le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise restera, comme par le passé, en parfaite entente avec l'Ecole et consacrera toute son activité, tous ses efforts, à assurer dans l'indépendance, la prospérité et le libre développement de l'Ecole et de l'Association.

Des applaudissements prolongés saluent ce discours qui montre le désir du nouveau Conseil d'accroître l'Union et la Puissance de notre Association.

M. *Brun* passant à l'ordre du jour, met aux voix l'élection du président. L'ensemble des conseillers repousse le vote par bulletins secrets et à l'unanimité par acclamation : M. *La Selve* est élu *président de notre Association*. — M. *Brun* lui cède le fauteuil présidentiel et les applaudissements saluent notre nouvelle présidence.

On passe ensuite au vote par bulletin secret pour la nomination du vice-président : Quatorze membres prennent part au vote, Obtiennent :

| | |
|-------------------------|--------|
| MM. <i>Backès</i> | 9 voix |
| <i>Commandeur</i> | 3 — |
| <i>Farra</i> | 2 — |

M. *La Selve* proclame M. *Backès* élu *vice-président de l'Association*.

On procède ensuite au vote pour l'élection d'un secrétaire en remplacement de M. *Backès*, élu vice-président. Obtiennent :

| | |
|-------------------------|---------|
| MM. <i>Lachat</i> | 12 voix |
| <i>Marc</i> | 2 — |

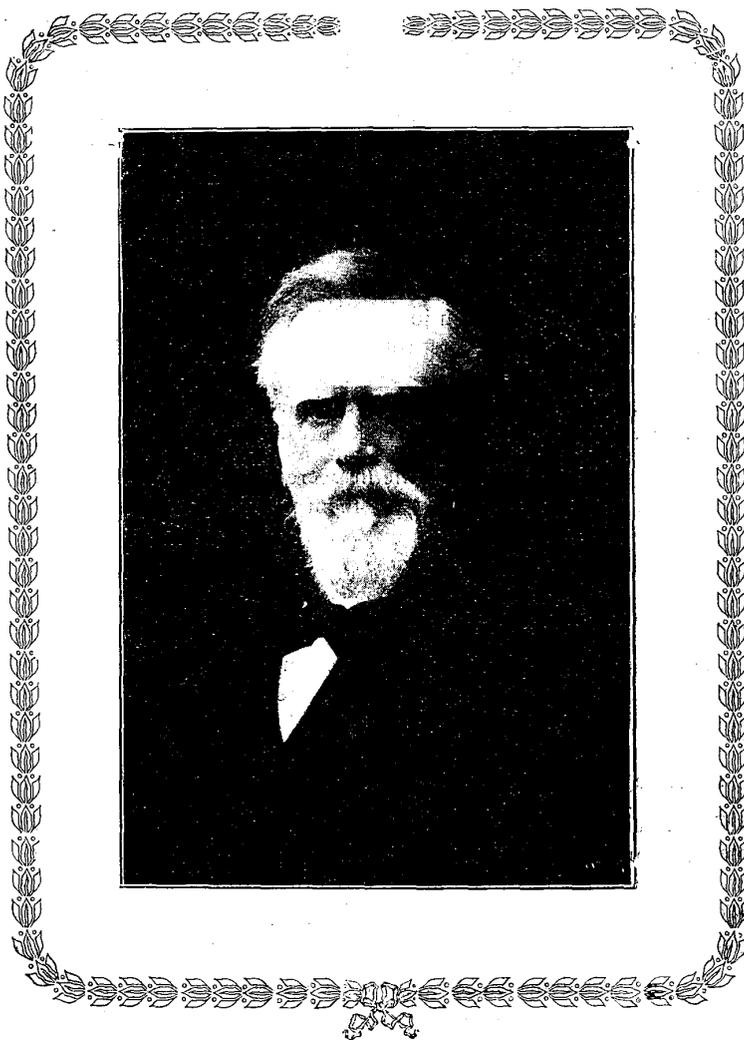
M. *La Selve* proclame M. *Lachat*, élu *secrétaire de l'Association*.

Le Conseil décide ensuite, vu la tâche croissante du secrétariat, de maintenir la fonction de *secrétaire-adjoint* et charge le titulaire du secrétariat de choisir son collaborateur. Sur proposition, le Conseil agréé M. *Marc* pour ce poste.

Le Bureau du Conseil est donc ainsi constitué :

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Président | <i>La Selve</i> |
| Vice-président | <i>Backès</i> |
| Trésorier | <i>P. Brun</i> |
| Secrétaire | <i>Lachat</i> |
| Secrétaire-adjoint | <i>Marc</i> |
| Archiviste | <i>Genevay</i> |

Et comme conseillers : MM. *Naylies*, *Commandeur*, *Farra*, *Bran-*
ciard, *Plasson*, *Charoussset*, *Janin*, *Rigollet*, *Pallordet*, *E. de Nantes*.



M. Hippolyte LA SELVE, ✕
Président de l'Association

Le Conseil, continuant l'ordre du jour décide :

1° La suppression des *Commissions permanentes*. Chaque cas fera l'objet d'une nomination d'une Commission spéciale chargée d'instruire et de présenter un Rapport au Conseil.

2° La création d'une *carte d'identité* pour les membres de l'Association. Le modèle adopté sera envoyé à chaque camarade avec son reçu de cotisation, en 1913.

3° La convocation, avec voix consultative, des anciens présidents de l'Association : MM. *Picard, Arthaud, Verzieux, Robatel, Buffaud*, pour les cas où le Conseil jugerait bon d'être éclairé de leurs avis sur des questions primordiales.

4° Le rétablissement des *Diners mensuels*, à date fixe, le deuxième samedi de chaque mois.

5° La mise de l'*Assemblée générale* à une date différente du banquet annuel. L'expérience ayant montré que l'ampleur de la discussion était éteinte par le peu de temps disponible avant le banquet et l'attente subie par les invités.

6° Le projet de deux conférences : l'une littéraire, l'autre scientifique, La seconde sera faite par la *Réception Bethenod* ; pour l'autre des noms seront sollicités parmi les vedettes parisiennes.

7° Le *Bal de l'Association*, qui aura lieu le 22 février, à l'*Hôtel de l'Europe*, date réservée pour nous. Le Conseil, pour cette première manifestation, ne voulant réaliser qu'un succès nommé une *Commission spéciale*, chargée d'établir projet et devis, de sonder les camarades pour être sûr de la réussite et lui donne plein pouvoir à cet effet pour lui présenter à la prochaine séance la *ratification* de leur étude.

Cette *Commission du bal* se compose de MM. *Backès, Lachat, Rigollet et Marc* et devra adresser un pressant appel aux camarades. Le Conseil espère que ceux-ci s'engageront à les seconder dans leur effort.

Après l'étude de quelques questions diverses la séance est levée à 10 heures 15.

Le Secrétaire : A. LACHAT.

Le Président : A. LA SELVE.

RÉUNION DE COMMISSION

Séance du 21 novembre 1912. — Par délibération du Conseil en date du 14 novembre courant, portant suppression des Commissions permanentes et leur remplacement par des Commissions spéciales temporaires avec mission déterminée, la *Commission du Bal du 22 février 1913*, composée de MM. *Backès, Lachat, Rigollet, Marc* s'est réunie le jeudi 21 novembre au siège.

Les Commissaires se font part de leurs enquêtes personnelles auprès des organisateurs des Bals de Sociétés lyonnaises, et auprès des cama-

rades consultés, et d'après cette étude déterminent les bases les plus favorables du projet; ils rédigent ensuite la forme de l'appel aux membres de l'Ecole et de l'Association et se séparent en souhaitant le couronnement de leurs efforts par les adhésions et la propagande de leurs collègues.

La Commission se réunira à nouveau après le 15 décembre, date limite du retour au Secrétariat des questionnaires envoyés. Ces réponses jetteront les bases sérieuses de l'organisation définitive, en rapport avec le budget assuré par cette consultation.

Dîner intime du Conseil d'Administration

Sur l'initiative de M. *La Selve*, Président de l'Association, le Conseil se réunissait restaurant Sorret, quai de Retz, le samedi 23 novembre, en un dîner intime privé, offert en l'honneur du Président sortant, M. *J. Buffaud*, et auquel, pour montrer la continuité de notre marche et les liens indissolubles entre l'Ecole et l'Association, avaient été invités la Direction de l'Ecole et les Anciens Présidents.

M. *La Selve* préside, ayant à sa droite M. *Rigollot* et à sa gauche M. *Buffaud*. Face à la Présidence, M. *Backès*, vice-président, a à ses côtés M. *Verzieux* et M. *Robatel*. M. *Grillet*, vice-président sortant, et M. *Eymard* sont également des nôtres, et les membres du Conseil MM. *Brun*, *Lachat*, *Genevay*, *Marc*, du bureau, et MM. *Naylies*, *Commandeur*, *Branciard*, *Rigollot*, *Janin*, *Plasson*, *Pallordet*, *E. de Nantes*, conseillers.

Au dessert, des toasts sont portés par M. *Robatel* qui remercie au nom de tous, pour la généreuse invitation de notre Président et rappelle avec humour le chemin parcouru par notre groupement : les banquets annuels primitifs de l'Association tout entière réunissant moins de convives que la réunion de ce soir en comporte.

M. *La Selve* prend ensuite la parole pour remercier ses collègues de la marque de sympathie qu'ils lui ont donnée en l'appelant à la haute charge qu'il occupe et porte un toast à la santé de ses prédécesseurs.

Puis M. *Buffaud*, en une charmante improvisation fait l'éloge de son successeur, déclarant avoir abandonné sans crainte les rênes de notre gouvernement, connaissant les qualités du Fondateur de l'Association qui assiste aujourd'hui à l'épanouissement de son œuvre.

C'est au tour de M. *Rigollot* à affirmer sa cordialité pour le Président des Anciens Elèves et l'Administrateur de l'Ecole; cette dualité assurant une marche de conserve, la main dans la main, entre l'Ecole et l'Association. M. le Directeur porte la santé à tous les collaborateurs du Conseil des Anciens Elèves dans leur dévouement à la prospérité commune.

M. *Backès* remercie, au nom de ses collègues du Conseil, l'amphitryon de cette soirée, et rappelle ensuite le rôle de notre Président dans ses diverses fonctions qui, depuis 47 ans, l'ont appelé aux titres successifs de Conseiller, Secrétaire, Trésorier, Vice-Président, et qui, par sa récente nomination, franchit le dernier échelon qui est l'hommage de la reconnaissance et de la sympathie des 800 membres de l'Association.

On écoute ensuite les chanteurs; MM. *Commandeur*, *Buffaud*, *Plasson*, et les causeries se prolongent ensuite fort tard. De nombreuses anecdotes rétrospectives sur notre vie intérieure sont fournies par les Anciens Présidents et le Directeur de l'Ecole et des rêves d'avenir sont exposés par les jeunes du Conseil. De telles collaborations et une telle réunion intime montre l'Union d'un Conseil soucieux des intérêts confiés et des charges librement acceptées.

Remercions chaleureusement M. *La Selve* de nous l'avoir procurée.

La Télégraphie sans fil sans étincelle.

Le Secrétariat ayant adressé à M. *Branly*, le n° 102 de notre Bulletin mensuel, lequel signale la découverte de notre ami *Joseph Bethenod*, a reçu la réponse suivante que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos camarades :

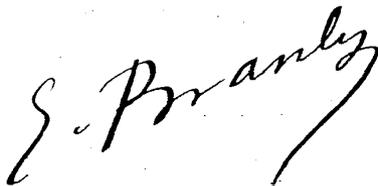
Paris, 18 novembre 1912.

CHER MONSIEUR,

Je vous remercie de l'envoi de votre Bulletin. J'ai eu le plaisir d'y trouver la question mise au point par l'auteur; les résultats déjà acquis lui font grand honneur.

Permettez-moi d'adresser mes sincères félicitations à l'Ecole Centrale Lyonnaise et à son Association.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.



Nous adressons par la voie du Bulletin au grand savant français nos remerciements pour son appréciation à l'égard de notre Société et de notre illustre camarade de la promotion de 1901.

D'autre part, nous signalons à nos camarades le numéro du 23 novembre de *l'Illustration*, qui consacre une page à la description de la découverte scientifique de notre ami *J. Bethenod*.

Naissances

Mme et M. *Joseph Nicod*, membre honoraire de notre Association et ingénieur-civil à Madrid, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille *Gabrielle*.

Nous enregistrons également la naissance de Mlle *Juliette Rome*, fille de notre bon camarade *Joseph Rome* (1895), ingénieur à Lyon, et de Mme.

Notre camarade *Nickly* (1904) a aussi été favorisé par la naissance d'un fils.

Aux heureux parents, toutes nos félicitations.

Mariages

Le jour de notre banquet annuel, à *Strasbourg*, avait lieu le mariage de notre excellent camarade *Etienne Frécon* (1905), ingénieur à Paris, avec Mlle *Alice Bapst*.

Nos amicales félicitations pour cette alliance.

Nous apprenons l'heureuse union de notre camarade, *Louis Lamoureux* (1906), ingénieur-représentant à Marseille, avec Mlle *Marguerite George*. Amicales félicitations.

Notre camarade *Louis Porraz* (1903), entrepreneur à Chambéry, nous fait part également de son mariage avec Mme *Victoire Porraz*. Compliments cordiaux.

Le 20 novembre, à Montalieu, a été célébré l'union de notre camarade *Camille de Nantes* (1908), ingénieur des Etablissements de chaux et ciments de MM. Allard et Nicolet, à Bouvesse (Isère), avec Mlle *Thérèse de Rosière*. Nos plus vives félicitations.

Nous mentionnons également les mariages de notre camarade *Antonin Botton* (1890), ingénieur-mécanicien à Lyon, avec Mlle *Lagarde*, et de notre camarade *Pierre Roussillon* (1908), ingénieur à Lyon, avec Mlle *Aurand*. Nos sincères félicitations.

Décès

Notre Association a la douleur de faire part du décès des épouses de deux de nos plus dévoués membres :

Mme *Vessiot*, épouse de M. *E. Vessiot*, ancien professeur à l'Ecole Centrale lyonnaise, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris et membre honoraire à vie de notre Association.

Mme *Ferrier*, décédée accidentellement à l'âge de 27 ans, épouse de notre camarade de 1901, ingénieur-constructeur à Rodez.

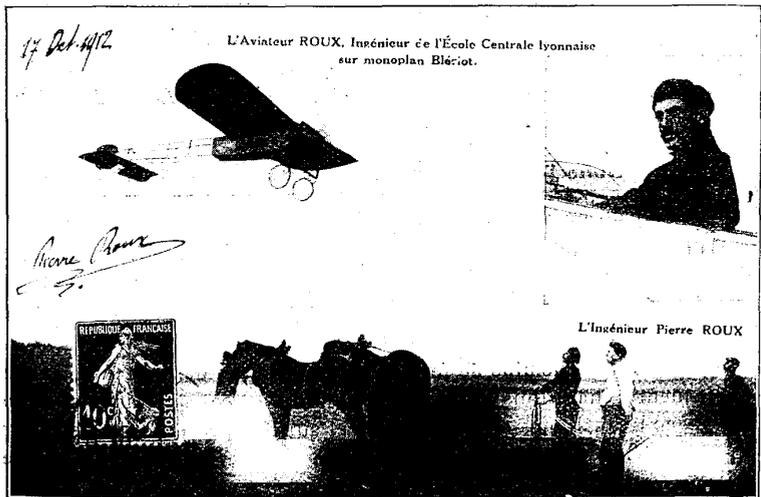
Nous présentons à MM. *Vessiot* et *Ferrier*, ainsi qu'à leurs enfants, nos condoléances les plus sympathiques.

De nombreux camarades ont accompagné à sa demeure dernière, le 26 novembre, Mme veuve Michel, mère de notre ami *Eug. Michel* (1893), ingénieur à Lyon. Qu'il veuille bien recevoir par la voie du Bulletin les condoléances émues de tous les membres de notre Association.

Aviation

Extrait du *Figaro*, du 17 octobre :

« M. *Pierre Roux*, Ingénieur de l'École Centrale lyonnaise et élève de l'École supérieure d'aéronautique, après vingt jours d'entraînement, a passé les épreuves du brevet de pilote, bouclant les « huit » avec une



rare précision qui révèle un pilote remarquable. Pour l'épreuve de hauteur, il atteint 120 mètres et a atterri en vol plané exactement au point qui lui avait été indiqué avant son départ ».

L'Association présente à son jeune camarade de 1910 ses félicitations et est heureuse de lui souhaiter gloire et succès, dont nous serons tous fiers.

Nous reproduisons la carte postale éditée en l'honneur de notre premier camarade aviateur qui le représente au cours d'un de ses vols d'entraînement.

Distinction honorifique

Dans la liste des nouveaux officiers de la Légion d'honneur, parue au *Journal Officiel* du 4 novembre courant, à l'occasion des expositions nationales de Turin, Roubaix, Dresde, etc., nous relevons avec le plus vif plaisir le nom de M. *Louis Lumière*, membre honoraire à vie de notre Association, dont les découvertes dans le domaine photographique, en collaboration avec son frère *Auguste*, ont à peine besoin d'être rappelées à nos camarades. Deux de ces découvertes seulement, le cinématographe et la photographie des couleurs suffiraient à faire passer à la postérité le nom des *frères Lumière*. On oublie trop aujourd'hui dans le public que le cinématographe, qui est devenu un spectacle si populaire dans le monde entier, est une des inventions géniales de nos deux compatriotes lyonnais.

M. *Auguste Lumière* était déjà officier de la Légion d'honneur depuis quelques années. Le gouvernement de la République a voulu qu'il n'existât plus aucune différence entre les distinctions accordées à ces deux frères si bien unis dans leurs travaux.

Nous adressons à notre membre honoraire M. *Louis Lumière* nos plus sympathiques félicitations.

Dons pour la Bibliothèque de l'Association

Nos collections se sont enrichies ce mois-ci, des ouvrages suivants :

Catalogue de la collection des Météorites, réunie par M. *le Marquis de Mauroy*, père de notre camarade de 1909, ingénieur des mines, membre de nombreuses Académies françaises et étrangères, possesseur d'une des plus belles collections du monde.

Annuaire des Chemins de fer et Tramways, don des éditeurs, encyclopédie mentionnant tous les chemins de fer et tramways français et étrangers, avec leurs lignes et leur personnel supérieur et secondaire, composition des Conseils d'administration, etc. Cet ouvrage sera d'une réelle utilité pour notre salle de lecture.

Choix d'une unité monétaire internationale. don de l'auteur, M. Adrien GOBIN, membre à vie de l'Association, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées et professeur honoraire à l'Ecole Centrale lyonnaise.

Les Canalisations isolées, par J. Grosselin, don de M. GAUTHIER-VILLARS, le libraire-éditeur parisien, universellement connu, dont les envois pour notre Bibliothèque sont fort appréciés par nos sociétaires.

Le Gaz pauvre est-il vraiment avantageux ? par l'Institut scientifique et Industriel, office de renseignements techniques, commerciaux et industriels, à Paris, qui échange avec notre Association sa publication mensuelle.

Le Froid industriel et ses applications, don également de la Librairie du Mois scientifique et industriel.

Nos remerciements aux généreux donateurs.

Nous profitons de cette occasion pour prier nos camarades, possesseurs d'ouvrages dont il ne font plus usage et présentant néanmoins un intérêt général de nous les adresser pour constituer le gros œuvre de notre bibliothèque.

Société du Salon d'Automne

Parmi les œuvres exposées, les plus remarquées des artistes lyonnais, nous avons admiré les envois de notre camarade *Jacques Martin* (1864), ingénieur de la Maison Coignet et peintre de talent. Notre collègue avait exposé : *Jardin au printemps, Eucalyptus et Mimosas, Roses trémières, Pivoines, Portrait de M. E. L., Portrait de M. F.*

Nos félicitations à notre distingué camarade.

Publications de l'Association

Il nous est arrivé de recevoir des réclamations concernant des envois non reçus par nos camarades pour les circulaires, avis, bulletins, etc. que nous leur adressons. Chaque cas a fait l'objet d'une enquête et il résulte que la majeure partie des irrégularités provenaient par omissions ou retard d'avis dans leurs changements d'adresse.

Nous rappelons qu'avec notre *organisation centralisée actuelle*, il est *absolument impossible* qu'un envoi soit omis. Notre *service d'expédition est absolument automatique* et est fait *régulièrement*.

- 1° A Messieurs les administrateurs de l'Ecole.
- 2° A Messieurs les professeurs de l'Ecole.
- 3° A nos membres honoraires.
- 4° Aux annonceurs comme justification des insertions.
- 5° Aux sociétés ou éditeurs avec lesquels nous pratiquons l'échange de publications.
- 6° A tous les camarades de l'Association.

A cet effet, nous rappelons à nos camarades membres de *groupes régionaux* qu'ils doivent en général aviser *directement* toute mutation les concernant, au *secrétariat, 24, rue Confort, Lyon*. Les communications au délégué du groupe ne doivent concerner que les questions locales et *exceptionnellement* les questions générales; les bureaux régionaux étant de simples liens amicaux, créés par l'administration centrale pour faciliter les relations locales de nos adhérents.

Collections du Bulletin

Nous engageons vivement nos camarades à conserver leurs Bulletins au cours de l'année et les faire *relier annuellement*. Ils arriveront ainsi à posséder *une collection de Bibliothèque très intéressante et très utile* ; c'est là un but de cette publication. Nous savons que nombre d'entre eux le font déjà, et quelques-uns nous écrivent pour faire compléter leurs numéros manquants pour cette reliure. La multiplicité des articles, leur étendue à toutes les branches industrielles, *leur compétence et leur documentation*, en font *un recueil bibliographique technique précieux à collectionner* ; les articles ayant ce point commun d'être tous élaborés par des camarades ou autres membres de l'Association.

Nombreux sont ceux qui ont compris cette nécessité et qui nous adressent journallement des demandes de numéros. Aussi il nous arrive d'avoir actuellement des numéros épuisés et d'autres sur le point de l'être. Nous insérons donc la publication de la liste de nos *collections de vente* et nous prions les camarades qui veulent suivre l'exemple de leurs collègues à *se presser* s'ils veulent être satisfaits par notre service d'expéditions.

Années 1857-1904. — Épuisées, sauf nos collections d'*Archives*.

Année 1904. — N^{os} 1-10. — N^{os} 1 et 9 (épuisés), n° 2 (près de l'être).

Année 1905. — N^{os} 11-21. — N^{os} 12 et 13 (près d'être épuisés).

Année 1906. — N^{os} 22-32. — N° 31 (près d'être épuisé).

Année 1907. — N^{os} 33-44. — N° 44 (épuisé), n^{os} 35, 40, 42, 43 (près de l'être).

Année 1908. — N^{os} 45-56. — N° 52 (épuisé).

Année 1909. — N^{os} 57-68. — N° 63 (près d'être épuisé).

Année 1910. — N^{os} 69-80. — N° 79. (près d'être épuisé).

Année 1911. — N^{os} 81-92. — N^{os} 83, 88, 90 (un ou deux exemplaires seulement).

Année 1912. — *en cours*. — Collections complètes.

Notre *service d'expédition* peut procurer également les *tirages à part*, sur papier de luxe, des articles suivants de nos camarades ou conférenciers, *mais en nombre limité* :

| | |
|--|-------|
| <i>Ray et Nogier.</i> — Les rayons..... | n° 24 |
| <i>G. Claude.</i> — L'air liquide..... | n° 25 |
| <i>Couchoud.</i> — Le Japon..... | n° 36 |
| <i>A. Fayot.</i> — Un grand Sanatorium moderne..... | n° 42 |
| <i>O. Mueller.</i> — Les nouvelles pompes turbines..... | n° 45 |
| <i>Professeur Roman.</i> — La formation des montagnes..... | n° 46 |
| <i>Professeur Mathey.</i> — Archimède..... | n° 48 |
| <i>P. Bleton.</i> — Le Moteur Roche..... | n° 52 |

| | |
|---|-------|
| <i>M. Varille.</i> — L'aviation moderne..... | n° 74 |
| <i>V. Bollard.</i> — Le béton armé..... | n° 76 |
| <i>L. Lacroix.</i> — Distribution électrique de l'heure..... | n° 82 |
| <i>A. Lachat.</i> — Réception radiotélégraphique de l'heure..... | n° 83 |
| <i>A. Fayol.</i> — Production du caoutchouc..... | n° 84 |
| <i>P. Cestier.</i> — Le Monoplan W..... | n° 93 |
| <i>G. Blondel.</i> — Les conséquences sociales des inventions modernes..... | n° 99 |

Nous pouvons également expédier les *Revettes* suivantes de nos camarades, représentées à l'issue des banquets annuels : *Encore une.* — *A bâtons rompus.* — *Ça fait bien d'abonde.* — *Central' Revue.* — *J'ampère la tête.* — *Allô ! Allô !* 48-05 — amicales satyres de quelques-uns d'entre nous.

Conditions d'envoi. — Les envois sont *franco à domicile* par poste, colis-postaux ou messagers. Ils seront faits contre paiement de :

| | | | | | | | | |
|----------|-----|------------|---------|------|-----|---------|---|--|
| 0 fr. 50 | par | exemplaire | demandé | pour | les | tirages | à | part. |
| 0 fr. 80 | — | — | — | — | — | — | — | pour les bulletins mensuels, |
| 1 fr. | — | — | — | — | — | — | — | pour les <i>Revettes</i> . |
| 1 fr. 10 | — | — | — | — | — | — | — | pour les <i>Annuaire</i> s 1909 et 1910. |
| 1 fr. 50 | — | — | — | — | — | — | — | 1911 et 1912. |

Réunions hebdomadaires

Octobre. — Etaient présents à la réunion du 5 octobre : MM. *Jaubert* (1899), *Marc*, *Lachat*, *Pugnet* (1905), *Berthier* (1906), *Chifflet* (1907), *Chazit* (1909), *Faure*, *Ecochard*, *Croizat*, *Gourdon*, *Deschamps* (1910), *Magat*, *Timbal*, *Boissier*, *Cabaud* (1911), *Wojcik*, *Sourisseau*, *Chaîne* (1912). — **19 assistants.**

Etaient présents à la réunion du 12 octobre : MM. *De Montlovier* (1904), *Marc*, *Lachat*, *Michel* (1905), *Berthier* (1906), *Guillot* (1907), *Giraudier*, *Vincent* (1908), *Chazit* (1909), *Gourdon*, *Deschamps* (1910), *Wojcik*, *Bernard*, *Sourisseau*, *Busserly*, *Apfelbaum-Jablonowsky* (1912). — **16 assistants.**

Etaient présents à la réunion du 19 octobre : MM. *Jaubert* (1899), *Pugnet*, *Marc*, *Lachat*, *Malterre*, *Michel* (1905), *Guillot*, *Viale*tte (1907), *Vieille*vigne, *Laplace* (1908), *Tranchant* (1910), *Boissier*, *Ganeval* (1911), *Sourisseau*, *Bernard*, *Rochet* (1912). — **16 assistants.**

Etaient présents à la réunion du 26 octobre : MM. *Michel*, *Marc*, *Lachat* (1905), *Berthier* (1906), *Bret*, *Guillot*, *Chifflet* (1907), *Giraudier* (1908), *Paillason*, *Deschamps* (1910), *Boissier*, *Cabaud* (1911), *Sourisseau*, *Chaîne*, *V. Magnin*, *Bernard*, *Busserly* (1912). — **17 assistants.**

Le mois d'octobre a donc vu se réunir 37 camarades différents avec chacun une moyenne de deux présences. La propagande par l'exemple commence à porter ses fruits.

Nos Camarades Télégraphistes militaires.

Nous voyons les efforts pour l'admission de nos camarades dans ce corps, complètement couronnés de succès et un groupe imposant représente enfin dignement notre Ecole; parmi les grandes Ecoles de France où se recrutent les sapeurs pour la technique télégraphique et radio-électrique.

Voici cette progression du nombre de nos représentants :

Avant 1906 — Quelques cas isolés.
En 1907 — Néant.
En 1908 — 3 camarades.
En 1909 — 5 camarades.
En 1910 — 5 camarades.
En 1911 — 12 camarades.
En 1912 — 18 camarades.

Voici la composition actuelle de cette fraction du groupe de Paris :

| | | | | | |
|---|---|---|-----------------|-----------------|---------|
| Classe 1910 | { | <i>Gilbert</i> (1910), sergent au 8 ^e génie, 5 ^e Cie | } en garnison | | |
| | | <i>Vétu</i> (1911), sergent au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | | au | |
| | | <i>Monnet</i> (1909), caporal au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | } Mont-Valérien | | |
| | | <i>Anjou</i> (1909), détaché à Casablanca (Maroc). | | | |
| | | <i>Chalbos</i> (1910), sapeur au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | | | |
| Classe 1911 | { | <i>Lestra</i> (1910), sapeur au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | } en garnison | | |
| | | <i>Bruyas</i> (1910), sapeur au 5 ^e génie, 6 ^e Cie | | au | |
| | | <i>Goubillon</i> (1911), sapeur au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | | } Mont-Valérien | |
| | | <i>Ray</i> (1911), sapeur au 5 ^e génie, 1 ^{re} Cie | | | |
| | | <i>Berger</i> (1911), sapeur au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | | | |
| | | <i>Varenne</i> (1912), sapeur au 5 ^e génie, 2 ^e Cie | | | |
| | | <i>Faidy</i> (1912), sapeur au 5 ^e génie, 4 ^e Cie | | } en garnison | |
| | | <i>Magat</i> (1911), sapeur au 5 ^e génie, 5 ^e Cie | | | à |
| | | <i>Timbal</i> (1911), sapeur au 5 ^e génie, 6 ^e Cie | | | } Rueil |
| | | <i>Faure</i> (1910), sapeur au 5 ^e génie, 9 ^e Cie | | | |
| <i>Gay</i> (1910), sapeur au 5 ^e génie, 9 ^e Cie | | | | | |
| <i>Héliot</i> (1912), sapeur au 5 ^e génie, 10 ^e Cie | | | | | |
| <i>Aclément</i> (1912), sapeur au 5 ^e génie, 10 ^e Cie | | | | | |

Le bureau local vient d'être constitué de la façon suivante :

Président : sergent *Vétu*.
Secrétaire : sapeur *Chalbos*.

Bibliographie des Anciens Elèves

La Revue des Industries métallurgiques et électrométallurgiques (septembre 1912) reproduit la note de notre camarade *E. Joubert* (1904), sur une *Machine hydraulique à cintrer les feuilles de ressorts*, parue sur notre *Bulletin d'août* n° 100.

Nous remercions la rédaction de cette importante Revue de l'intérêt qu'elle a trouvé à insérer cet article, et félicitons notre excellent camarade de nous avoir communiqué ce document.

Demande d'adresses de Sociétaires.

Les communications que l'Association a adressé pendant le mois d'octobre aux camarades dont les noms suivent lui ayant été retournées par la poste avec la mention : *Parti sans laisser d'adresse*, nous prions ceux d'entre nous qui connaîtraient leurs adresses exactes de bien vouloir les faire parvenir à :

M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, Lyon.

| | | | |
|--------------------------|------|----------------------|------|
| GASSIER Amasie..... | 1862 | HALLET Maurice..... | 1903 |
| PICHON Henri..... | 1879 | GIROD Pétrus..... | 1907 |
| COT Estéban..... | 1881 | LAVAL Henri..... | 1907 |
| HITTIER Edile..... | 1882 | MONTANGE Victor..... | 1907 |
| BIDEAU Antonin..... | 1887 | DOMECK Gabriel..... | 1908 |
| DAULAUS Octave..... | 1899 | CHENET Camille..... | 1911 |
| BUSSIÈRE Marcel..... | 1901 | RAMEL Jean..... | 1911 |
| DE LA BUSSIÈRE Jean..... | 1902 | MAGNAN Georges..... | 1912 |

ARCHIVES DE L'ASSOCIATION (suite)

Documents d'Archives. — Année 1881. — Le rapport du Conseil pour cet exercice mentionne quelques nouveaux faits. Cet année fut établi, par *M. Robatel*, le Règlement intérieur du Conseil, qui est encore en vigueur actuellement sans aucune retouche et spécifie les responsabilités du Conseil, assure l'assiduité des membres aux réunions et fixe les conditions de validité des décisions. Le rapport mentionne aussi l'ajournement des recherches de membres honoraires, et les préliminaires de création d'un siège social.

A ce sujet, le Conseil propose une entente avec l'Association métallurgique du Rhône ou la Société des Sciences industrielles de Lyon pour des propositions de local commun. Ce rapport lu à l'Assemblée générale du 5 novembre, en présence de 42 assistants, approuva le principe de

cette création. Quelques camarades préconisent, par économie, de mettre ce secrétariat à l'École, d'autres voudraient une complète indépendance, en l'établissant ailleurs qu'à l'École. Finalement la somme de 500 francs demandée par le Conseil pour cette installation est repoussée et réduite après observations à 300 francs et un projet sera soumis.

L'actif en caisse accuse, dans le rapport du trésorier *Champenois*, 8.666 fr. 40.

Cette année date aussi les premières inscriptions comme membres à vie de 11 camarades qui, après le banquet décidèrent ce versement pour augmenter nos ressources. Cette générosité à cette époque mérite d'être signalée et nous remercions en passant ces premiers pionniers de notre fortune. Ce furent : MM. *Picard*, *Vachon** (1), *Arthaud*, *Sigaud**, *Faugier**, *Robatel*, *Sar*, *Guigard*, *Guinand**, *Pissavy*, *Forissier**.

La Commission d'organisation des réunions hebdommairaires fonctionne toujours avec un budget spécial, accuse 59 membres versant une cotisation supplémentaire de 10 francs par an; les réunions ont toujours lieu, place Morand, brasserie du Bas-Rhin.

Par économie, l'annuaire ne fut pas refondu, il ne mentionne que les changements survenus au cours de l'année.

**

Documents d'Archives. — Année 1882. — 1882 marque le premier essai de centralisation d'un service permanent des communications concernant l'Association. La direction de l'École mit à la disposition de notre Conseil, la salle de réunion du Conseil de l'E. C. L. et, pour représenter le secrétariat, le surveillant général à l'École.

Par suite de l'inscription des 11 membres à vie de 1881 et une sage gestion, notre capital prend pour la première fois 5 chiffres avant la virgule, avec la somme de 11.941 fr. 70.

A l'Assemblée générale du 4 novembre 1882, l'économie réalisée par la publication réduite de l'Annuaire, signalée en 1881, étant reconnue très minime, on décide qu'à l'avenir, il sera publié au complet chaque année. Il n'y eut donc plus désormais d'interruptions d'annuaires.

M. *Arthaud*, président, à fin de mandat est remplacé par M. *Vachon**.

Sur l'Annuaire 1882, apparaît la première statistique des Anciens Elèves. L'Association comptait au 1^{er} janvier 1882, 174 membres dont treize membres à vie, appartenant aux 22 promotions primitives : 73 habitaient Lyon, 86 la France et 10 les colonies ou l'étranger.

La commission des réunions hebdomadaires MM. *Guigard*, *Guinand** et *Robatel* fonctionne toujours comme précédemment.

(1) Les astérisques indiquent les camarades décédés,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET

BANQUET

du Samedi 9 Novembre 1912

Dès 5 heures, les membres du Bureau sont présents et sont facilités dans leur tâche d'organisation : contrôle nominatif des votes, paiements de la souscription du Banquet et de la cotisation 1913, par quelques jeunes commissaires. Remercions *MM. Bonnard, Paillasson, Lamure, Sourisseau, Ecochard, Bussery* de nous avoir apporté leur concours.

A 6 h. 30, *M. J. Buffaud*, président, assisté de *M. Grillet*, vice-président, déclare ouverte l'Assemblée générale.

M. le Président propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 1911, lequel a été inséré au Bulletin mensuel n° 91. Aucune objection n'étant faite à cette proposition, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

M. le Président, se référant à l'ordre du jour donne la parole à *M. Brun*, trésorier, pour la lecture du compte rendu financier et du rapport du trésorier sur l'exercice écoulé.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Messieurs et chers Camarades,

Votre sympathie, et une décision trop bienveillante de notre Conseil d'administration, me procurent l'honneur de soumettre à votre approbation le compte rendu de la situation financière de notre Association, et le bilan de l'exercice écoulé, établis et arrêtés au 1^{er} octobre dernier.

La tâche était d'autant plus difficile qu'elle avait été plus brillamment remplie par mon très aimable et très compétent prédécesseur, dont le trop court passage à la trésorerie a marqué d'une pierre dorée la marche financière de l'Association.

EXERCICE 1911-1912

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES

RECETTES

| | | |
|---|---|------------------|
| <i>En caisse</i> au 1 ^{er} octobre 1911..... | | 6.666 50 |
| <i>Cotisations</i> . 660 membres titulaires 1911-1912... 6.731 80 | } | 7.191 80 |
| 4 — — 1912-1913... 40 » | | |
| 6 cotisations arriérées..... 60 » | | |
| 18 membres honoraires..... 360 » | | |
| <i>Bulletin</i> Publicité et vente au numéro..... | | 1.612 45 |
| <i>Fêtes</i> Cotisations du banquet, divers..... | | 1.616 70 |
| <i>Intérêts</i> Du portefeuille..... 753 49 | } | 827 50 |
| Du compte-courant..... 63 86 | | |
| De la Caisse d'épargne..... 10 45 | | |
| <i>Divers</i> Subvention de l'Ecole..... 1.500 » | } | 1.512 » |
| Amendes, divers..... 12 » | | |
| TOTAL DES RECETTES | | <u>19.426 95</u> |

DÉPENSES

| | | |
|---|---|------------------|
| <i>Trésorerie</i> .. Frais de recouvrement, impayés, divers 193 90 | } | 209 55 |
| Achat de titres, Encaissement des coupons..... 8 45 | | |
| Garde des Titres..... 7 20 | | |
| <i>Secrétariat</i> . Achat de mobilier..... 114 » | } | 3.067 10 |
| Frais de bureau, siège social..... 552 30 | | |
| Frais des Groupes..... 550 80 | | |
| Location siège social..... 850 » | | |
| Abonnement téléphone..... 300 » | | |
| Allocation de l'employé..... 700 » | | |
| <i>Bulletin</i> Impression de 12 Bulletins, clichés, envois.... | | 5.303 65 |
| <i>Fêtes</i> Banquets, réceptions, invitations... 2.687 20 | } | 3.769 40 |
| Conférences, soirées..... 1.082 20 | | |
| <i>Placement</i> .. Imprimés, divers, affranchissements..... | | 156 45 |
| <i>Divers</i> Bourse accordée à l'Ecole..... 500 » | } | 857 25 |
| Souscriptions, secours, abonnements.. 213 45 | | |
| Frais funéraires..... 143 80 | | |
| <i>Portefeuille</i> . Achat de titres (augmentation du Portefeuille). | | 3 856 » |
| Solde en caisse au 30 septembre 1912..... | | <u>2.207 55</u> |
| TOTAL DES DÉPENSES | | <u>19.426 95</u> |

BILAN AU 1^{er} OCTOBRE 1912

ACTIF

| | | |
|---|-------------------------------------|------------------|
| <i>Portefeuille</i> au 1 ^{er} octobre 1912 (prix d'achat). | | |
| 2 Obligations Chemins Basse Autriche..... | 851 25 | |
| 6 — Russe 1880..... | 3.606 70 | |
| 8 — Est-Algérien Nouvelles 3 o/o..... | 3.186 » | |
| 9 — P.-L.-M. fusion nouvelle..... | 4.136 35 | |
| 15 — P.-L.-M. fusion ancienne..... | 6.239 » | 28.895 15 |
| 4 — Foncières 1879..... | 1.931 » | |
| 5 — O.-T.-L. 3 1/2 o/o..... | 1.588 85 | |
| 8 Actions Ecole Centrale Lyonnaise..... | 3.500 » | |
| 4 Obligations Cie du Gaz de Lyon 4 o/o..... | 1.900 » | |
| 4 — Forces Motrices du Rhône..... | 1.956 » | |
| <i>Mobilier</i> | | 391 » |
| <i>Espèces</i> En compte à la Banque Privée..... | 1.919 80 | |
| | En dépôt à la Caisse d'Epargne..... | 50 15 |
| | En caisse..... | 237 60 |
| | | 2.207 55 |
| | TOTAL ACTIF..... | 31.493 70 |

PASSIF

| | |
|---|--------------------------|
| Actif de l'Association au 1 ^{er} octobre 1911..... | 31.982 85 |
| Pour balance..... | 489 15 |
| | TOTAL PASSIF..... |
| | 31 493 70 |

CAISSE DU PRÊT D'HONNEUR

ACTIF

| | |
|---|-------------------------|
| <i>En Caisse</i> au 1 ^{er} octobre 1911..... | 2.114 05 |
| <i>Allocation</i> du Conseil d'Administration de l'Ecole..... | 1.000 » |
| | Total actif..... |
| | 3.114 05 |

PASSIF

| | |
|--|--------------------------|
| <i>Secours</i> pendant l'année..... | 1.521 » |
| <i>En Caisse</i> au 30 septembre 1912..... | 1.593 05 |
| | Total passif..... |
| | 3.114 05 |

Recettes. — L'augmentation sensible du nombre de nos sociétaires, en suite de la sortie de la promotion de 1911, nous a permis de recueillir 660 cotisations contre 648 au cours de l'année précédente et 6 cotisations arriérées contre 4 en 1910.

En augmentation aussi, les cotisations de nos membres honoraires passés de 16 à 18.

Par contre, nous n'avons encaissé que 4 cotisations anticipées pour 1912-1913, contre 18 en 1911 pour 1911-1912. D'autre part, vous relèverez une différence en moins de 400 francs, correspondant aux versements des membres honoraires à vie. En effet, malgré son inlassable activité, notre Commission spéciale n'a pas vu ses efforts couronnés de succès et nous n'avons pu inscrire aucun nouveau nom sur le Livre d'Or de nos membres honoraires à vie.

Mais nous n'en sommes pas encore à la dernière page et nous comptons sur le concours dévoué de tous pour que, l'année prochaine, nous puissions rétablir sur notre bilan une ligne que nous avons été, avec peine, dans l'obligation de supprimer provisoirement.

Le développement donné à notre Bulletin, grâce à la collaboration active de nos camarades et aux efforts incessants de notre dévoué secrétaire, a fait justement apprécier l'intérêt de cette publication. Aussi, les recettes provenant de la publicité et de la vente sont en sensible augmentation.

La diminution de 359 fr. 40 (327 fr. 50 en 1911 contre 1186,90 pour l'exercice précédent) que vous pourrez constater au chapitre « intérêts » n'est qu'apparente, le chiffre de l'exercice précédent se trouvant majoré d'une somme de 500 francs provenant du remboursement, d'une obligation Foncière par voie de tirage.

En fait, ce chapitre se solde par une augmentation de 140 fr. 60.

Au chapitre « Divers » figure la subvention de 1.500 fr. que le Conseil d'Administration de l'Ecole a bien voulu nous accorder encore cette année.

Nous lui en adressons nos biens vifs remerciements en l'assurant que l'Association fera toujours tous ses efforts pour se montrer digne de cette bienveillante collaboration.

Dépenses. — Les divers chapitres « Dépenses » sont en augmentation sur l'exercice écoulé.

Les frais de secrétariat, par suite de l'organisation définitive dans le nouveau local et le complément de nos installations: téléphone, location, etc ..

Les allocations aux groupes régionaux, en raison de l'importance prise par ceux-ci et du nombre croissant d'adhérents qu'ils réunissent.

Les frais d'impression du bulletin mensuel, auquel nous avons pensé

qu'il convenait de donner plus d'importance et, par suite, plus d'intérêt. — L'accueil qu'ils ont trouvé auprès de nos camarades a pleinement justifié nos prévisions.

Nous avons une augmentation encore au chapitre « Conférences et Soirées ». L'intérêt présenté par nos conférences de cette année et le succès qu'elles ont obtenu auprès de nombreux auditoires ne nous permettent pas de regretter ces dépenses.

Les frais de service de placement sont aussi plus élevés ; mais nous ne pouvons que nous en réjouir, car le développement pris par ce chapitre de notre budget correspond à un résultat des plus intéressants. Nous avons eu, en effet, la bonne fortune de pouvoir donner une suite favorable à la presque totalité des demandes de situation que nous avons reçues de nos camarades.

Bilan. — Malgré cette augmentation des dépenses, résultat inévitable du développement continu de notre Association, notre situation financière reste très sensiblement la même, grâce à l'allocation bienveillante du Conseil d'Administration de l'Ecole.

La subvention qu'il nous a gracieusement accordée cette année encore, nous a permis, tout en faisant face à ces dépenses, d'augmenter notre portefeuille de huit valeurs, portant ainsi notre capital titres de 25.039 fr. à 28.895 fr.

Caisse du Prêt d'Honneur. — Plusieurs de nos camarades, momentanément dans une situation embarrassée sont venus frapper discrètement à la Caisse du Prêt d'Honneur dont nous avons été heureux de pouvoir leur ouvrir la porte.

Le montant des secours accordés pendant l'année s'est élevé à 1.521 fr. Puissent-ils permettre à nos camarades de voir la fortune leur sourire à nouveau.

Là encore, nous retrouvons la bienveillante sollicitude du Conseil d'Administration de l'Ecole, dont la main généreuse a déposé dans la Caisse du Prêt d'Honneur une allocation de 1000 francs qui nous a permis de clore l'exercice avec un encaisse de 1.593 fr. 05.

Votre trésorier est heureux de cette circonstance qui lui est offerte de remercier le Conseil d'Administration de l'Ecole et, en particulier, son éminent et vénéré Président, pour l'appui financier qu'il donne à ses anciens élèves; cet appui, en facilitant le développement de l'Association, à l'abri des préoccupations financières, lui permet de consacrer tous ses efforts à porter plus haut et plus loin le drapeau de l'E. C. L.

Avant de terminer, Messieurs et Chers Camarades, permettez-moi de remercier personnellement ici, notre dévoué camarade *Eymard*, qui a apporté, en particulier, à votre trésorier, le concours le plus constant et le plus dévoué.

Le Trésorier, P. BRUN.

M. le Président met aux voix l'approbation de ce rapport. A l'unanimité quitus est donné au Trésorier pour sa gestion financière et l'état des comptes de l'Association est ainsi adopté.

M. le Président donne ensuite la parole à *M. Backès*, secrétaire, pour la lecture du

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs et Chers Camarades,

Votre Conseil d'Administration devant, ce soir, vous rendre compte des résultats de l'exercice écoulé, est heureux de pouvoir vous présenter ceux d'une année particulièrement active. Il a fait de son mieux pour faire progresser moralement et matériellement votre Association dans les limites de ses facultés et de ses ressources. A vous de le juger !

La meilleure preuve de cette activité réside en l'examen du compte-rendu financier et du rapport de votre Trésorier. Tous nos chapitres de dépenses sont en augmentation, car elles ont correspondu à un accroissement parallèle de ressources, et notre budget atteint, pour la première fois, la somme importante de près de 20.000 francs.

A quels bénéfiques matériels et moraux ont été engagés ces disponibilités ? Nous allons les passer en revue : les faits sont tangibles et parlent d'eux-mêmes.

Effectif de l'Association. — L'effectif de notre Association se compose de 714 membres titulaires, de 21 membres titulaires à vie, et de 57 jeunes camarades sortis de l'Ecole en juillet dernier. — Au total : 792 membres actifs.

Ce nombre n'est cependant pas réel, car des décès se sont produits dans nos rangs et ont eu pour conséquence fatale de réduire de 10 unités le total précédent. Notre Société groupe donc 782 adhérents.

Veillez me permettre, mes chers Camarades, de saluer ici, une dernière fois, la mémoire de ceux qui nous ont quitté : MM. *Détanger* (1863), *Villy* (1865), *Magué* (1867), *Guinand* (1868), *Faure* (1872), *Bouvier* et *Chassagnieux* (1874), *Thevenet* (1876), *Teissier* (1907) et *Verjat* (1911).

Bulletin mensuel. — Nous avons fait de cette publication l'objet de tous nos soins. Vous avez pu apprécier l'abondance de documents et l'intérêt de notre dernier Annuaire. Les Bulletins ont été sensiblement augmentés comme nombre de pages sur les années précédentes. Enfin, vous avez vu quel éclat la Rédaction a tenu à donner à son numéro centenaire du mois d'août dernier.

Nous devons remercier tous nos amis qui ont apporté leur collaboration à notre organe, par l'abondance d'articles techniques appréciés, dont certains ont été reproduits par des périodiques scientifiques.

La Rédaction s'est surtout attachée à développer la Chronique de notre Société. Rien, ou presque rien, de ce qui est survenu à nos Camarades, en cette année, n'a échappé à son regard. Autant qu'elle a pu le faire, elle vous a mis au courant des succès, comme des revers, de vos Collègues, et vous avez applaudi à leurs nominations, à leurs distinctions, à leurs découvertes, de même que vous avez compati au malheur de leurs familles en lisant nos notices nécrologiques.

Enfin, après avoir terminé la publication de notre galerie rétrospective, nous avons commencé dernièrement la publication des documents d'archives de notre Association. Ces renseignements, ignorés de beaucoup, seront, nous en sommes convaincus, d'un grand intérêt pour la majorité d'entre nous. Ils montreront à tous la marche ascendante de notre groupement depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

Soirées et Banquets. — Nos fêtes hivernales, qui sont un de nos plus efficaces moyens d'action sur le public, ont eu cette année un éclat inaccoutumé. Nous avons continué cette excellente tradition et les magistrales conférences de MM. Hugues Le Roux et Georges Blondel ont eu un succès digne de leur talent.

Nous avons aussi lancé officiellement, pour la première fois, dans le cours de cet exercice, l'idée d'un Bal annuel. Le referendum paru à ce sujet a donné par 76 réponses le meilleur accueil à cette proposition. Nous vous avons expliqué les raisons qui ne nous ont pas permis d'y donner suite dès 1912, car nous ne voulons réaliser cette fête qu'avec un succès éclatant. L'hiver 1913 verra, nous l'espérons, sa réalisation.

Nos dîners mensuels ont eu, cette année, un assez grand nombre d'adhérents. Par contre, la sortie d'été et les réunions hebdomadaires ont eu moins de succès. Nous espérons voir ces réunions si agréables reprendre leur animation coutumière.

Groupes régionaux. — Nous avons été heureux de voir la part d'activité déployée par nos Camarades des groupes régionaux. Nous avons pensé que ces initiations individuelles avaient besoin d'être encouragées et nous l'avons fait de tout cœur.

Nous avons pensé également qu'il était un devoir impérieux de maintenir notre unité en fixant les conditions d'évolution des groupes de Camarades réunis localement, sous la direction unique de votre Conseil d'administration. L'importance prise par le groupe de Paris, par exemple, ne nous permettait plus de l'ignorer. Nous avons donc reconnu officiellement l'existence de ces groupements et élaboré, à leur égard, un règlement intérieur complétant les termes de nos statuts.

Nous remercions ceux qui ont fondé et qui font prospérer ces groupements; ils aident ainsi à étendre notre action extérieure qui, primitivement locale, tend par eux à devenir régionale.

Nos remerciements particuliers au groupe de Paris pour son inlassable activité, et au groupe dauphinois-savoyard pour son aimable invitation à sa sortie d'été.

Placement. — Cette activité spéciale dans toutes nos manifestations extérieures de propagande a eu pour conséquence l'extension de notre service de placement. Nous avons augmenté le champ d'action de nos circulaires de placement à tel point que, mensuellement, 2.000 industriels connaissent les demandes de nos camarades en quête d'une situation. Beaucoup ont fait appel à ces demandes pour le recrutement de leur personnel et un grand nombre d'entre eux nous ont signalé les places vacantes dans leurs bureaux.

D'autre part, le nombre des camarades qui ont eu recours à notre intermédiaire pour faciliter leur début dans l'industrie ou pour rechercher une situation supérieure à la leur a sensiblement augmenté. Nous les remercions de leur confiance et sommes heureux si, de notre côté, nous avons pu leur être de quelque utilité.

Nous avons eu la satisfaction d'avoir, au mois de juin, avant la sortie de la dernière promotion, nos demandes de situations composées uniquement de Camarades recherchant une situation plus avantageuse.

Dans le cours de cet exercice, nous avons reçu 202 offres de situation contre 125 en 1911, et 97 demandes de situation contre 58 l'année dernière.

Nous sommes heureux de constater que, par notre intermédiaire, 56 Camarades ont pu trouver une situation industrielle.

Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes et prouvent la bonne organisation de notre office de placement.

Election. — L'élection de 5 Conseillers à laquelle vous allez procéder dans un instant, en conformité de nos statuts, pour remplacer 4 de nos Collègues dont le mandat arrive à échéance, et d'un cinquième, démissionnaire par application de l'article 8 de notre règlement intérieur, éloigne momentanément du Conseil nos amis *Buffaud, Grillet, Daniel, Goy et Gelas*.

Permettez-moi, au nom de mes Collègues, de les remercier ici de la part effective qu'ils ont pris dans l'accomplissement du mandat que vous leur aviez confié. La tâche a parfois été rude, leurs conseils ont souvent pesé dans la balance d'une discussion et bien souvent aussi leurs avis ont prévalu. Ils ont droit à l'expression de notre entière sympathie et à notre confiance absolue.

Une autre dette de reconnaissance, mes Chers Camarades, est à acquitter envers notre Président, M. *Buffaud*, qu'un règlement impitoyable va, dans un moment, éloigner de nous. Pendant dix ans, M. *Buffaud* a présidé aux destinées de notre Association, pendant dix ans, nous l'avons vu à la tête de toutes nos manifestations, pendant dix

ans, il n'a cessé de nous témoigner un attachement tout particulier. Son dévouement à notre Société ne s'est jamais départi un instant, et si notre Association est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est à lui qu'il faut en reporter tout l'honneur.

Je me permets donc, Messieurs et chers Camarades, d'être votre mandataire auprès de notre Président *Buffaud*, pour l'assurer de notre entière gratitude et lui demander de nous conserver une amitié que nous serons toujours très heureux de rencontrer (*Applaudissements*).

Secrétariat et Trésorerie. — La besogne de notre Secrétariat et de notre Trésorerie s'est développée en raison directe de notre intensité d'action. Il est certain que l'augmentation des membres cotisants, le développement de notre Bulletin et de sa publicité, et l'augmentation constante de tous nos frais ont accru le service de la Trésorerie.

D'autre part, la correspondance nécessitée par les rouages de nos services est devenue des plus importantes :

Pour le Bulletin mensuel : rédaction, correction, envois, changements d'adresses, mariages, naissances, décès, annonces diverses, etc...

Pour nos Fêtes : convocations, invitations, location de salles, dîners mensuels; sorties d'été, etc...

Pour notre correspondance avec les groupes ;

Pour notre service de placement : réponses aux offres d'emploi, aux demandes de renseignements, etc...

Pour notre Trésorerie : paiement des cotisations, de la publicité, change, traites, factures, etc...

Pour nos circulaires aux industriels : imprimerie, envois, etc...

Pour notre correspondance en général avec les camarades.

En résumé, nous avons fait de votre Secrétariat et de votre Trésorerie, une véritable organisation digne de notre importance où nous avons enregistré un échange de près de 5.000 lettres en cet exercice.

Telle est, Messieurs, l'œuvre que nous vous présentons; elle est durable, elle est solide, elle sera mieux encore.

Mais pour nous, nous avons la satisfaction d'avoir rempli notre tâche; nous l'aurions rêvée plus belle encore et plus fertile en résultats. Si elle est incomplète, s'il y a encore des desiderata non assouvis, nous vous prions quand même de rendre justice à notre bon vouloir et de ne retenir en vous-même que cette question :

Notre Association a-t-elle accentué sa marche progressive au cours de notre administration 1911-1912?

Nous attendons avec confiance votre réponse et, d'avance, nous vous remercions, Messieurs et chers Camarades, de votre approbation.

Le Secrétaire, L. BACKÈS.

Des applaudissements nourris et chaleureux saluent la finale de ce document.

M. Buffaud. — Avant de vous demander quitus, je tiens à protester contre les paroles trop élogieuses que me décernait tout à l'heure notre Secrétaire. L'amitié que vous me témoignez me paye largement des sacrifices que j'ai pu faire pour vous (*Applaudissements*).

Je vais mettre aux voix l'approbation du rapport qui vient de vous être lu.

L'unanimité des membres présents approuve le compte rendu de l'exercice écoulé.

Se référant à l'ordre du jour, *M. le Président* aborde la question de la

RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous laissons au sténographe le soin de reproduire ci-après les parties principales de la discussion de ce débat :

M. Buffaud. — Nous arrivons à la demande de *Reconnaissance d'utilité publique* de l'Association. Je crois nécessaire de vous rappeler les phases successives de cette affaire, qui, aujourd'hui, a pris une importance si extraordinaire, pour quelques-uns de nos camarades, du moins.

Votre Conseil d'Administration, et le précédent auquel j'appartenais déjà, avaient présenté à la Préfecture du Rhône la demande de *Reconnaissance d'utilité publique* par deux fois. C'est vous dire qu'il n'y avait pas d'hostilité préconçue de la part de vos élus, bien au contraire. Malgré nos efforts, nous n'avons pu arriver au résultat espéré. Comme la somme des avantages ne s'apercevait pas bien clairement et que les inconvénients étaient nombreux, nous sommes revenus l'année dernière devant votre Assemblée générale qui a décidé, par un vote bien acquis, qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les démarches en vue de faire reconnaître votre Association *d'utilité publique*. Il semblait que la question était terminée, lorsque les dirigeants du groupe de Paris, persuadés que cette question était capitale pour l'Association, ont protesté en disant que le vote des Parisiens était arrivé trop tard (en effet, il n'était pas encore connu le jour de l'Assemblée générale) et de leur côté, étant donné l'importance de leur groupe, ils demandèrent à ce qu'on présentât la question à nouveau.

Votre Conseil d'Administration s'est trouvé très gêné, car il était couvert par la délibération bien claire de l'Assemblée générale du 11 novembre 1911, et il pouvait très bien ne pas présenter la question

aujourd'hui; mais nous n'avons pas voulu, précisément, avoir l'air d'être de parti-pris, et c'est pourquoi ce soir, nous la posons à nouveau à votre jugement.!

Cela semblait très simple, très naturel et nous n'avions aucune espèce d'arrière-pensée, votre Conseil d'Administration, à l'unanimité, était d'avis qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre cette *Reconnaissance d'utilité publique*, mais comme un peu d'effervescence s'était manifestée, nous avons cru bon de nous adresser à des amis, jurisconsultes éminents, en les priant de nous dire quels étaient les avantages et les inconvénients de la *Reconnaissance d'utilité publique*. La circulaire que nous vous avons adressée le 5 octobre dernier vous renseignait très clairement sur cette question. Tout ce qui vous a été dit vous confirme absolument ce que nous savions, à savoir que la somme des inconvénients dépasse très largement l'unique avantage de la *Reconnaissance d'utilité publique*.

En rééditant les formalités, nous n'arriverions probablement qu'à un échec pour n'obtenir qu'un avantage aléatoire : celui de toucher un legs. Je vous le répète, la somme des inconvénients est considérable et l'avantage est tellement modeste que nous pensions qu'il était de l'intérêt de l'Association de ne pas s'y tromper, d'autant plus que l'on peut recevoir des legs sans la *Reconnaissance d'utilité publique*, question de forme légale de donation, que tout homme de loi vous expliquera.

Il y a une autre question morale que nous n'avons pas pu écrire à ce moment-là, mais que je vais vous dire aujourd'hui : *Il paraît vraiment étrange que nous demandions la Reconnaissance d'utilité publique de l'Etat pour l'Association qui, elle-même, n'est rien. On prend l'effet pour la cause. Nous sommes quelque chose, non pas parce que nous sommes de l'Association des Anciens Elèves, mais c'est parce que nous sortons de l'Ecole Centrale Lyonnaise. Or, l'Ecole Centrale Lyonnaise est restée toujours libre, elle veut être maîtresse de ses programmes et elle est arrivée au merveilleux essor que vous connaissez. Et nous, Anciens Elèves, nous implorons l'Etat de donner une estampille dont l'Ecole n'a jamais voulu. Il y a là quelque chose de monstrueux, un blâme qui frappe tellement, une dissociation entre l'Ecole et nous, qu'il semblait qu'en posant la question devant les camarades sous ce jour, elle devait être résolue immédiatement, d'autant plus, que si un cas forcé se présentait, nous serions toujours à temps de faire la demande de Reconnaissance d'utilité publique. Jusque-là votre Conseil d'Administration vous donne franchement sa pensée : il ne croit pas devoir poursuivre la demande d'utilité publique, question de déférence envers l'Ecole d'où nous sommes sortis.*

M. La Selve. — Et encore un de nos camarades nous donnerait-il une somme, nous n'aurions droit qu'aux intérêts; nous ne pourrions pas la toucher. Cette somme serait inaliénable.

M. Nodet. — Nous avons des obligations, s'il sortait un lot...

M. Buffaud. — Nous pouvons actuellement toucher tout ce que nous voulons. Dans le cours de cet exercice une obligation est sortie au tirage; nous l'avons touchée. Un lot serait remboursé de la même façon. Nous sommes propriétaires, nous y avons droit.

M. Backès. — Ce serait justement le contraire si nous étions reconnus d'utilité publique, il ne faudrait avoir que des valeurs d'Etat.

M. La Selve. — Nous ne serions plus que des mineurs. On cherche, en général, à s'émanciper et certains recherchent une tutelle.

M. Buffaud. — Il y a encore un point, c'est que si nous sommes reconnus d'utilité publique, nous devons liquider immédiatement toutes nos valeurs et les transformer en rentes sur l'Etat, et en cas de liquidation le total revient à l'Etat.

M. La Selve. — Nous perdriions tout, nous serions des mineurs.

M. Chapuy. — Actuellement si nous avons un héritage...

M. Berthier. — Nous hériterions, on peut s'arranger, trouver des formes légales pour rester dans le droit (*Conversations entremêlées, brouhaha...*).

M. Buffaud. — Que toutes les opinions se fassent jour, Messieurs, je vous prie.

M. Chapuy. — Je lis dans la petite notice que vous nous avez envoyée: La Reconnaissance d'Utilité Publique permet de recevoir à titre gratuit... Qu'est-ce que cela veut dire?

M. A. Berthier. — Cela veut dire sans contre-partie. Vous pouvez accepter un don, un contrat à titre gratuit, c'est-à-dire sans contre-partie. Un contrat onéreux c'est quand on paye ce que l'on vous donne par contrat.

M. Chapuy. — Mais cela ne dispense pas de payer les droits?

M. Buffaud. — Cela veut dire recevoir un don en termes de droit, mais ce n'est pas du tout la suppression des droits du fisc.

La rumeur des échanges de vue se tait lorsqu'un camarade pose cette question :

M. Porteaux. — Nous désirerions avoir l'opinion de *M. Ancel*.

M. Ancel. — Je vous dirai que je suis venu ce soir sachant que vous aviez à discuter *une question excessivement importante, très importante pour l'avenir de l'Ecole*.

J'étais il y a trois semaines à Paris au banquet qui était offert pour le cinquantenaire de la fondation de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale de Paris. Par le fait du hasard j'étais à côté d'une personne très introduite dans les milieux de l'Ecole.

Dans la conversation, nous avons causé de l'influence du gouvernement, (je ne veux pas faire de politique) sur l'Administration de l'Ecole et voilà ses propres paroles :

Si c'était à refaire, pour rien au monde nous ne voudrions nous mettre sous la coupe du gouvernement et voilà pourquoi : Nous ne sommes libres en aucune chose. Nous voulons nommer un professeur, il faut qu'il soit approuvé par le gouvernement. Nous voulons nommer un ouvrier, un contremaître, un chef de laboratoire il faut l'avis du gouvernement.

M. Ancel cite une anecdote montrant la vie des Ecoles soumises à la tutelle de l'Etat.

Et croyez-moi bien ce qui a fait notre force, ce qui nous a fait réussir c'est notre *indépendance*. Les fondateurs de l'Ecole, je puis le dire sagement puisque j'en étais, ont voulu avoir de l'initiative privée dans toute son étendue et l'Ecole que nous avons créée, a été faite uniquement pour se prêter aux besoins nouveaux de l'industrie et de toute la région que nous desservons.

Eh bien ! vous n'aurez plus aucune espèce de liberté si vous vous mettez entre les mains du gouvernement. Et faites bien attention, *la motion qui va être soumise à votre vote est une motion qui nous entraînera plus loin que vous ne le croyez. C'est un commencement de mainmise sur l'Ecole* et moi je considère que ce serait une chose excessivement mauvaise pour elle.

Vous n'avez pas besoin de l'appui du gouvernement, votre appui c'est vous-mêmes (*Applaudissements*). Ce sont les élèves qui se distinguent, qui arrivent, qui font la réputation de l'Ecole, qui font que de jeunes camarades sont placés de préférence à beaucoup d'autres. Je vous engage à bien réfléchir.

Je ne sais pas quel est l'avis du Conseil d'Administration de l'Ecole, je n'ai pas eu le temps de le consulter. Si j'avais su, j'aurais réuni le Conseil pour vous transmettre son opinion. Mais j'ai pu causer avec votre Président et j'ai cru utile de vous empêcher de vous laisser entraîner par je ne sais quel sentiment qui fait agir certains d'entre vous.

Je crois que vous auriez absolument tort si vous vouliez arriver à vous mettre sous la coupe du gouvernement. Restez indépendants.

Du reste je tiens à vous dire une chose, je ne connais pas l'opinion de mes collègues, mais je suis absolument convaincu que le Conseil de l'Ecole sera unanimement de mon avis.

Je ne voudrais pas influencer le moins du monde le vote de votre Association, je suis venu ce soir pour écouter les raisons que l'on pouvait faire valoir en faveur de la Reconnaissance d'utilité publique. S'il n'y a simplement que l'avantage de pouvoir recevoir des legs, comme on le disait déjà, il sera toujours temps, si le cas se produisait, de prendre des mesures pour ne pas le laisser échapper (*Applaudissements*).

C'est parce que la mesure est très grave que je suis venu vous entendre ce soir. Puisque vous me la demandez, je vous expose une opinion purement personnelle et non pas celle du Conseil d'Administration de

l'Ecole. Si j'avais connu à l'avance votre ordre du jour je vous répète, que j'aurais réuni le Conseil d'Administration pour lui demander son avis et vous le transmettre.

Je vous engage à réfléchir, et croyez que la prospérité de l'Ecole est dans son indépendance.

A l'époque de l'ancienne loi militaire, on nous disait : Faites-vous reconnaître d'utilité publique et on vous accordera les mêmes privilèges qu'à l'Ecole Centrale de Paris... Nous n'avons pas voulu et nous reconnaissons maintenant que nous avons très bien fait ! Maintenant, Messieurs, c'est au vote à décider (*Applaudissements*).

M. E. Guillot. — D'abord je ferai remarquer une chose c'est que l'Ecole et nous cela fait deux... (*Protestations unanimes*).

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je veux dire que l'administration de l'Ecole ne nous regarde pas. (*Murmures désapprobateurs*). Nous pouvons être reconnus d'utilité publique sans qu'elle en supporte les désavantages, si désavantages il y a. Puisqu'il est question de l'Ecole et de l'Association, l'Ecole étant très généreuse avec nous, nous lui devons une grande reconnaissance mais...

M. Buffaud. — Ce n'est pas une reconnaissance d'utilité publique (*Rires*).

M. E. Guillot. — Mais la reconnaissance d'utilité publique peut être utile...

M. Plasson. — Non.

M. E. Guillot. — Ah si ! On parlait de l'ingérence de l'Etat ?

Eh bien ! quel serait le contrôle de l'Etat ? La caisse... et nous sommes obligés d'avoir des valeurs garanties par l'Etat. C'est une sécurité ! Du reste, prenons notre portefeuille ; à part les valeurs du Gaz (qui sont très bonnes, *M. Ancel* en sait quelque chose), de Jonage... nous avons celles de l'Ecole (qui ne sont pas mauvaises), nous n'avons donc pas à changer notre portefeuille.

M. Brun. — Si.

M. E. Guillot. — Les autres valeurs sont garanties par l'Etat. Vous êtes en contradiction, avec ce qui m'a été répondu à la Préfecture.

On m'a dit de consulter un juriste pour faire le dossier et on m'a prouvé par $A + B$ que le nôtre n'était pas conforme à ce qu'il doit être.

Il y a des modèles de statuts, ce sont presque les nôtres... avec quelques petits changements.

M. Backès. — Ils sont tout autres.

M. E. Guillot. — Vous ne pouvez pas changer vos statuts, ce que vous pouvez faire actuellement, sans le quorum qui est les deux tiers des membres présents et une convocation à une assemblée spéciale qui porte le nom d'assemblée extraordinaire.

On m'a dit que si votre dossier était fait régulièrement cela ne faisait

l'ombre d'aucune difficulté. Il n'y a que ceci : il faut envoyer 16 copies, parce qu'il y a 16 membres du Conseil d'Etat qui sont chargés d'examiner votre dossier. Vous voyez donc que ce n'est pas très compliqué.

M. Plasson. — Mais les avantages ?

M. E. Guillot. — Les avantages ?... Je vais vous en citer un par un fait.

Il y a quelques années, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts-et-Métiers était en zizanie. Ils sont 7.000 membres, il était assez difficile de les mettre tous d'accord... Ils ne pouvaient pas arriver à nommer leur Président. L'Etat avait oublié qu'il avait le droit d'y mettre le nez (*Rumeurs*). Et comme la situation se prolongeait quelqu'un se rappelant que l'Association était reconnue d'utilité publique, fit des démarches auprès du gouvernement pour le lui rappeler. Eh bien, le Président, huit jours après, était nommé (*Interruptions diverses*).

M. Plasson. — Quel avantage trouvez-vous à cela ?

M. E. Guillot. — Parce que l'Association était reconnue d'utilité publique il n'y eut pas de scission.

Je tiens aussi à vous dire qu'il y a certains camarades qui sont résolus à tout (*murmures*), jusqu'à la scission (*Interruptions bruyantes*).

Vous dites : si jamais un legs nous était fait, nous ferions à ce moment-là les démarches ; je ne veux pas commettre d'indiscrétion mais je crois savoir qu'un membre de l'Association est venu dire au Conseil d'Administration cette année qu'il avait pensé à nous dans son testament...

M. Buffaud (*vivement et contrarié*). — Il n'y a qu'une chose qu'il n'a pas pu nous dire d'avance, c'est le jour de sa mort que nous souhaitons le plus reculé possible (*Applaudissements*).

M. E. Guillot. — Mais camarades la question... (*Vives rumeurs*).

M. Robatel. — Je suis arrivé un peu tard et je m'aperçois que l'on discute sur la Reconnaissance d'utilité publique. Je n'apprendrai rien aux vieux parce que j'en suis, je l'apprends aux jeunes. Nous nous sommes déjà inquiétés de cette question. Nous l'avons complètement abandonnée parce qu'il y a beaucoup d'inconvénients et point d'avantages.

Je suis Président d'une autre société : les Anciens Elèves de l'Ecole de la Martinière. Eh bien, on m'a envoyé pendant trois ans à la Préfecture, parce qu'il y avait une majorité qui demandait la *Reconnaissance d'utilité publique*. On m'a fait agir en qualité de Président. Nous avons refait trois fois les dossiers, cela n'a jamais été bien. Nous nous sommes dit alors : Qu'est-ce que nous cherchons donc ? cela ne servirait-il à rien ? Et nous nous portons très bien depuis, comme vous vous portez vous-mêmes très bien.

Cela fait beaucoup d'embarras pour un profit nul. Vous ne pourrez jamais rien faire sans contrôle, vous serez toujours gênés dans votre évolution.

Si vous voulez vous en rapporter à ma vieille expérience, — je suis arrivé quand *M. Ancel* finissait de parler, mais je crois qu'il vous a dit la même chose — si vous voulez croire mon expérience, abandonnez cette question. Cela n'a pas gêné les anciens, cela ne gênera pas les jeunes.

M. A. Berthier. — Je suis particulièrement introduit à la Préfecture : les démarches dureront trois ans et ne seront pas sûres d'aboutir. *Le résultat au point de vue juridique sera à peu près nul.* Je n'ai pas besoin d'exposer plus longuement une opinion, qui me paraît être celle de la majorité des présents.

Un membre fait remarquer : Tels que nous sommes, nous pouvons même recevoir des subventions de l'Etat, c'est formel dans le texte de loi.

M. Depassio. — Puisque des camarades sont venus de Paris pour avoir une explication avec le Conseil d'administration, ne pourrait-on pas savoir exactement quelles étaient les raisons qu'ils faisaient valoir pour la Reconnaissance d'utilité publique ?

M. Buffaud. — Ils nous ont dit que cela nous donnerait un prestige énorme.

M. E. Guillot. — Des camarades du P.-L.-M. nous le réclament...

M. Galerne. — J'ai la prétention de connaître quelque chose du P.-L.-M. Jamais personne ne m'en a parlé. Ah ! si, notre camarade *Huret* m'a demandé mon avis. Je le lui ai donné nettement contraire, parce que je suis comme la majorité d'entre-vous, je n'y trouve pas d'avantage et beaucoup d'inconvénients. Le seul avantage est pour ceux qui espèrent un ruban !...

M. Buffaud. — C'est ce que j'ai répondu au groupe de Paris.

M. Depassio. — En somme le groupe de Paris n'a pas eu d'autre argument ?

M. Buffaud. — Nos camarades de Paris trouvent que cela nous donnerait un lustre énorme (*On réclame le vote*).

M. Buffaud. — Nous ne demandons pas le vote immédiat, en raison du peu de temps dont nous disposons avant le banquet. Les bulletins de vote, dont vous avez tous reçu un exemplaire, seront ramassés à l'issue du banquet et le résultat du dépouillement sera proclamé au cours de la soirée.

Parmi les questions diverses, posées à l'ordre du jour, le rapport du Conseil d'administration étant suffisamment explicite à cet égard, un seul camarade demande des explications au Conseil au sujet de la non exécution du bal proposé en 1912. On lui répond de s'en référer à l'article du Bulletin n° 93, qui donne toute précision à cet égard. On annonce qu'un projet viable sera déposé pour 1913 et que la salle est déjà retenue conditionnellement pour le 22 février à l'hôtel de l'Europe.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h. 25.

RÉSULTATS DU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

| | |
|------------------------|-----|
| Nombre d'inscrits..... | 782 |
| Nombre de votants..... | 465 |
| Majorité absolue..... | 233 |

ELECTION DE 5 CONSEILLERS

La liste proposée par le Conseil à l'Assemblée a donné les résultats suivants :

| | | |
|---------------------------------|----------|-----|
| MM. <i>La Selve</i> (1865)..... | 463 voix | ELU |
| <i>Commandeur</i> (1878)..... | 459 — | — |
| <i>Marc</i> (1905)..... | 452 — | — |
| <i>Naylies</i> (1872)..... | 450 — | — |
| <i>Rigollet</i> (1892)..... | 434 — | -- |

Ont obtenu ensuite :

| | |
|------------------------------|---------|
| MM. <i>Louis</i> (1903)..... | 17 voix |
| <i>Laffin</i> (1908)..... | 11 — |

Ont obtenu 2 voix : MM. *Germain* (1883), *Bory, Colas* (1885), *Michel* (1893), *Sorlin* (1897), *Cozon* (1908), *de Bernis* (1911).

Ont obtenu 1 voix ; MM. *Béraud* (1868), *Eymard, Averly* (1873), *Loyon* (1878), *Lacourbat* (1882), *Lumpp* (1885), *Heilmann* (1887), *Dumont* (1896), *Tissot* (1902), *Tréguer, Thivolet* (1903), *Pétrod* (1904), *Cestier, Pugnet, Michel, Randy* (1905), *de Mauroy, Vial* (1909), *Vanel* (1910).

3 Voix nulles portées sur des conseillers en exercice.

RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

| | |
|------------------------------------|-----|
| Pour le statu quo..... | 270 |
| Pour la reprise des démarches..... | 182 |
| Abstentions..... | 13 |

Certifié conforme au procès-verbal :

Le Président, *La Commission de dépouillement :*
J. BUFFAUD. BRUN, BACKÈS, LCHAT.

Nous avons été heureux de voir l'empressement mis par les camarades pour donner leur avis sur cette importante question et pour témoigner par leur vote leur approbation et leur estime pour les candidats en présence. Il n'y a eu que 317 abstentions totales et 465 votes exprimés sur 782 inscrits. Ce résultat dépasse toutes nos prévisions.

Le premier en liste, aux élections de 1906, était élu avec 38 voix — en 1907, avec 134 voix, dues aux nombreux assistants aux fêtes du cin--

quantenaire — en 1908, avec 64 voix — en 1909, avec 60 voix — en 1911, avec 84 voix, et cette année la tête de liste : M. La Selve atteint le chiffre de quatre cent soixante-trois (463) voix.

Ceci est dû à l'intérêt de la question posée et à l'organisation rationnelle du vote par correspondance.

En outre des 190 présents à l'Assemblée générale de Lyon, nous avons pu ainsi recevoir environ 60 votes des adhérents du groupe de Paris, 10 de l'étranger et plus de 200, des camarades du territoire. Ceci est un succès et le quorum et la majorité atteinte montrent sans contestation possible la loi du nombre à laquelle il faut se soumettre.

A titre de contrôle :

Ont pris part au vote (1) :

MM. Apfelbaum-Jablonowski, Aguillon, *Albanel*, *Allaigre*, Alliod, Amalric, *Amblard*, *Audry*, Arthaud, Aubertin, Auberty, Auzet, *Averly*, *Bachès*, Balas*, Bauzail*, Bazin, Bellet, Bénielli, Béraud, Bergeon, *Berger*, Bernard, *de Bernis*, Berrier*, *A. Berthier*, *L. Berthier*, *L. Berthier*, *Bessenay*, Bessière, Bethenod*, *Bicot*, Blanchet*, Blanc-Walther, Blech, Bleton*, *Blot*, *Boisard*, *Boissier*, Boissonnet, Bollard, Bolley, Bonifacy, *Bonnard*, G. Bonnel, Bonneton, Bonvallet*, Borel, *Bory*, Botton, *Boudoint*, *Bouillon*, De la Boulaye, *Bourgeois*, Bouvas, Bouvier*, Brachet*, *Braemer*, *Bral*, *Branciard*, Bret, Breton, Brissaud, Brosse, Broustassoux, Brouzet, E. Brun, *P. Brun*, Brunon, *Buclon*, *Buffaud*, Burdin, Benetière, Bonnard R., *Bussery*, *Cabane*, *Cabaud*, Cachard, *F. Cancalon*, *C. Cancalon*, *Carrier*, *Carrière**, *Cartier*, Catin, *Cestier*, *Chamussy*, Creusot, *Chaillet*, *Chalbos**, C. Champenois, M. Champenois, *Champion*, Chandanson, Chapuis, *Chapuy*, Chaîne, Charlon, *Charoussat*, *Charvolin*, Chavernac, Chenevier, *Chiffot*, *Hoffel*, *Christin*, *Claret*, Clerc-Renaud, Cochet, de Cockborne*, *Colas*, *Colin*, *Colleuille*, *Colliex**, *Collon*, *Colombart**, *Comerson*, *Commandeur*, *Coquart**, *Coquet*, *Cordier*, *Cot*, *Couderc*, *Coulaud*, *Courrier**, *Courtot**, *Cozon*, *Crépieux*, *Creuzet*, *Crochon*, *Croizat*, *Culine*, *Curis*, *Daclin*, *Dalbanne*, *Daloç*, *Daniel*, *Degoul*, *Delastre*, *Delaye*, *Depassio*, *Desbordes*, *Deschamps*, *J. Détard*, *L. Détard*, *Didier*, *Domenach*, de la Dorie*, *Dronion*, *Drouhin*, *Dubeuf*, *Dubout*, *Ducroiset**, *Dulac*, *A. Dumont*, *G. Dumont*, *Duperron**, *Duval**, *Ecochard*, *Emery*, *Estragnat*, *Eymard*, *Farra*, *Faure de Montgolfier*, *Favre*, *Fayol**, *Félix*, *L. Ferland*, *Ferrier*, *Ferroux*, *Fioux*, *Flachard*, *Florence*, *Foillard**, *Font-y-Mas*, *Faidy*, *Forestier*, *Forissier*, *Fornas*, *Fortier**, *Frantz**, *Frécon**, *Furia**, *Gabel*, *Gabert*, *J. Gaillard*, *Galerie*, *Galle*, *Gambert*, *L. Giraud*,

(1) Les noms en italique indiquent les camarades présents à Lyon à l'Assemblée générale.

Les noms en caractères droits, les votants par correspondance.

Ceux marqués d'une astérisque les votants du groupe de Paris.

Gander, Ganeval, Gangolphe, Gazagne, Geffroy, Gelas, Genis, Gérard, Germain, Gilbert, Girard, F. Giraud, Giraudier, Giriat, Girod, Girodon, Giroud, Gorincour, Gorrand, Gourdon,ourgout, Goy, de Grabowski, Grégoire, Grenier, Grillier, N. Grillet, Grinand, Guély, Guéroult*, Guibert, Guillaume, Gulliet*, Guillot, G. Guillot*, P. Guillot, Guinamard, Guiraud, Héliot*, Habouzit, Hébrard*, Heilmann, Héraud, Homery*, Hoyos, Hubert*, Humbert, Huvet, S. Jacquet, Jacob*, C. Jacquet, Jagot-Lachaume, Jailler, Janin, Jaubert, Jay, de Joannis*, Jossierand, Joubert*, J. Jouffray, de Kampeling, E. Kléber, Koch, Lachat, Lacourbat, E. Lacroix, L. Lacroix, Laffin, Lagarde*, Lallemand, Lambert, Lamure, G. Lamy*, Lanord, Laplace, Large, La Selve, Laurencin, A. Legrand, Legros, Lelièvre, Lestra*, Lhuillier C., Licoys, Louis, Louison, A. Loyon, J.-B. Loyon, C. Lumpp, G. Lumpp, Luquet, Louche-Pélissier, Leblanc, Lescœur, Magat, P. Magnin, Madinier, G. Magnan, V. Magnin, Manoha, Martinod, F. Michel, P. Mielle, G. de Montgolfier, Mortamet, Maillet, Mairie*, Malterre, Marc, Martenet, D. Martin, Em. Martin, Eug. Martin, Mathian, Mathias, P. Mathon, H. Mathon, de Mauroy, Meder, Merlino, Mermet, A. Meugniot, J. Meugniot, Alb. Meunier, Mialon, Michalet, Eug. Michel, J. Michel, A. Mielle, Mironneau, Mital, Monnet, Monnier, Monniot, E. de Montgolfier, R. de Montgolfier, de Montlovier, de Montravel, Mony*, Morin, Mouterde, Murit, C. de Nantes, E. de Nantes, Naylies, Niboyet, Noblat, Nodet, Nury, Odouard, Paillason, Palanchon G., Pallordet, Papillard, Paradis, Perrin, Pascal, Pasquet, Péliissé, Ch. Péliissier, Pénissat, Perraud, H. Perrin, Pézeyre, A. Pierron, P. Pierron, J. Petit, Pétrod, Pey, Picard, Pignal, Pilette, Pitaval, Pitavy, Plasson, Plombier, Ponnelle, Porteaux, Pouchin, Pouchot, Puguet, Rabilloud, Randy, Ravier, Remillieux L., Remontet, Revaux*, Révillon, Revoux, L. Rey, Rigollet, Rival*, Rivaux*, Rivollier, Robatel, Ph. Robert, Pr. Robert, de la Rochette, Rojon, Rome, P. Rony, X. Rony, Roure*, Rousselle*, L. Rousset, Roussillon, Roque, Rouzet, Roux Paul, Sagnimorte*, Sar, Schilfarth, de Salins, Santini, Sourisseau, Schmeider, Schmidt, Seguin, Serres, Serve-Briquet, Silvestre, Sorlin, Souchon, Supéry, Sur, Taffin, Tainturier, Tardy C., J. Tardy, Tavaux, Terrail-Tardy, Thimel, Thivolet, Tissot, Tourasse, Ch. Tranchand, Trarieux, Tréguer, Trincano, Umdenstock*, Valdant, Valentin-Smith*, Vallas, Voizot, Vanel, Vassivière, Venot, Verneau, Vernède, Vernier, Vêtu*, B. Verzieux, J. Verzieux, de Vesvrotte, M. Vial, Vialette, Vibert, Vieillevigine, Vigier, L. Vincent, Vivien, Voisin, Werkoff, Willermoz.*

et une douzaine de camarades de l'extérieur dont les votes par correspondance, arrivés à l'extrême limite de réception, n'ont pu être portés sur le contrôle individuel, déjà remis aux mains des commissaires, ce qui a porté le total des camarades votants à 465.

BANQUET ANNUEL

Le banquet annuel du 9 novembre 1912 a obtenu un succès sans précédent au point de vue du nombre des adhésions.

Nos lecteurs liront aussi, d'autre part, le chiffre énorme atteint par les adhérents au groupe de Paris. Nous avons eu le plaisir de le connaître téléphoniquement au cours même de la soirée.

La même progression se montre annuellement à Lyon et nous félicitons le bon esprit de camaraderie et de solidarité que nous nous efforçons d'aviver sans cesse chez nos adhérents et dont ces manifestations amicales sont les moyens d'action.

Des chiffres, à ce sujet, frappent mieux l'esprit.

En 1908, le Banquet de Lyon réunissait 120 convives.

En 1909 — — — 114 —

En 1910 — — — 128 —

En 1911 — — — 156 —

Et cette année nous comptons..... 204 convives.

A la table d'honneur, M. *Buffaud* préside, ayant à ses côtés, M. *Ancel* et M. *Rigollot*. Autour d'eux prennent place nos *membres honoraires*, au milieu desquels ont été intercalés les anciens Présidents de notre Association : MM. *Picard*, *Verzieux*, *Robatel* et M. *La Selve*.

Nous apercevons :

MM. *Pagnon* et *Balaj*, représentant l'Ecole supérieure de Commerce et de Tissage de Lyon ;

MM. *Chanteau*, *Offret*, *Nogier*, *Varille*, conférenciers de notre Association ;

MM. *Mathey*, *Bougault*, *Conche*, *Côte*, *Limb*, *Roman*, *Claveau*, *Grialou*, professeurs à l'Ecole.

Et nos camarades :

Promotion de 1860. — Picard.

— 1863. — Verzieux.

— 1865. — Chapuy, La Selve.

— 1867. — Boisard, Robatel.

— 1868. — Dumont, Guigard.

— 1870. — Nodet.

— 1871. — Petit.

— 1873. — Averly, Eymard.

— 1874. — Brauciard.

— 1876. — Cancelon.

- Promotion de* 1877. — Daniel.
— 1878. — Commandeur, Farra, Loyon.
— 1879. — Galerne.
— 1881. — Braemer, Guillot, Tourasse.
— 1882. — Lacourbat.
— 1883. — Germain.
— 1884. — Cot, Lump.
— 1885. — Bory, Brun, Colas.
— 1886. — Berger.
— 1887. — Heilmann, Large.
— 1888. — Buffaud, Cartier, Détard, Plasson, Vassivière.
— 1889. — Coulaud, Dubeuf, Gelas.
— 1890. — Grillet, Plombier.
— 1891. — Colin, Mathias.
— 1892. — Rigollet.
— 1893. — Cabane.
— 1894. — Charousset, Goy, Pallordet.
— 1895. — Backès, Berthier, Chaillot, Daclin, Détard,
Schmidt.
— 1896. — Dumont.
— 1897. — Koch, Ravier, Reillon, Sorlin.
— 1898. — Daloz, Papillard.
— 1899. — Gambert, Gaillard, Héraud, Jaubert, Lacroix,
Rabilloud, Valdant.
— 1901. — Amblard, Lump, Serve-Briquet.
— 1902. — Collon, Colleuille, Guerrier, Jouffray, de La
Rochette, Tissot, Terrail-Tardy, Vibert.
— 1903. — Claret, Depassio, Ferroux, Louis, Pérod,
Rony, Thivollet, Tréguer, Venot.
— 1904. — Comerson, de Montlovier, Pouchin, Porteaux.
— 1905. — Buclon, Berthier, Creuzet, Cestier, Gorincour,
Huvert, Lachat, Marc, Michel, Morin, Péliissé,
Pugnet, Rivollier, Randy.
— 1906. — Allaire, Berthier, Bicot, Bral, Flachard, Fornas,
Gander, Josserand, Lambert, Martin, Silvestre.
— 1907. — Bessenay, Bouillon, Brosse, Chiffot, Dome-
nach, Girod, Luquet, Parise, Paradis, Re-
montet, Vialette.
— 1908. — Albanel, Cozon, Crépieux, Delaye, Faure de
Montgolfier, Galle, Giraudier, Humbert, Laf-
fin, de Montgolfier, E. de Nantes, Péliissier,
Pascal, Rojon, Sur, Tardy, Vieilleigne, Vin-
cent, de Vesvroue.

- Promotion de 1909.* — Audry, Champion, Loyon, Lamure, Legros, de Mauroy, Vial.
- 1910. — Blot, Boudoint, Bertholon, Choffel, Deschamps, Ecochard, Grillier, Gangolphe, Gourdon, Girard, Laurencin, Odouard, Paillasson, Tranchant, Vanel, Vigier.
1911. — Boissier, de Bernis, Bonnard, Charvolin, Cabaud, Ganeval, Jaillet, Palanchon, Taffin.
- 1912. — Bussery, Carrier, Chamussy, Cancalon, Mortamet, Michel, Madinier, Sourisseau, Santini.

S'étaient excusés parmi nos membres honoraires :

MM. Coignet, Th. Diéderichs, J. Gillet, Vautier, L. Lumière, Pradel, du Conseil d'Administration de l'Ecole ;

MM. Audebrand, Vingtrinier, Courmont, Ray, conférenciers de notre Association ;

MM. Bourdier, Charruit, Desjuzeur, Pierron, professeurs à l'Ecole ;

MM. Bonnet-Spazin, A. Lumière, Gobin, Henry, Legendre, Pinet.

S'étaient excusés parmi nos camarades :

Girodon (1860), Arthaud (1862), Rousset, Sar (1867), Supéry (1868), Pitaval (1871), Souchon, Naylies (1872), Willermoz (1874), Cordier (1875), Drouhin (1876), Page (1877), Chandanson (1878), Mathian (1879), Coiffard (1884), Jacob (1886), Guély (1888), Botton (1890), Cachard (1891), Michel (1893), de Montravel (1895), Foraison, Noblat (1896), Perret (1898), Gaillard (1899), Werkoff (1901), Guiraud, Giraud (1902), Christin (1904), Alliod, Malterre (1905), François, Guillaume, Pey (1906), Burdin, Lamy, Martin, Pilette, Vincent (1907), Aubertin, Grenier, Guinand, C. de Nantes, Serres (1908), Chazit, Niboyet (1909), de Grabowski, Garin (1910), Manhès, de Thieulloy, Genis, Tavaux (1911), de Montgolfier (1912).

Les discours traditionnels ont été prononcés successivement par MM. *Buffaud*, *Ancel*, *Rigollot*, *Pagnon*, *Robatel*.

Celui de M. *Buffaud* fut magistral ; par la pensée, par la forme, par le fond, par l'émotion, il s'éleva à une haute éloquence oratoire. M. *Ancel* fut à sa hauteur pour la réplique.

Nous apprécîâmes à sa haute valeur l'improvisation de M. *Rigollot*.

Nous soulignâmes aussi la forme d'esprit, si spirituelle, donnée par le discours de M. *Pagnon*, au nom d'une Ecole sœur et par celui de M. *Robatel*, comme fondateur du groupe de Paris (en 1868).

Notre camarade *Nodet* porta ensuite un toast ému au Président sortant, qui dirigea si brillamment nos destinées pendant dix années et sous la présidence duquel nous primes un si grand essor.

Nous reproduisons les discours *in-extenso*.

DISCOURS DE M. J. BUFFAUD

Messieurs et chers camarades,

Je vous présente les excuses de MM. Coignet, Diédéricks, Gillet, Vautier, L. et A. Lumière, Pradel, Audebrand, Vingtrinier, Courmont, Ray, Bourdier, Charruit, Desjuzeur, Pierron, Bonnet-Spazin, Gobin, Henry, Legendre et Pinet, qui regrettent de ne pouvoir être des nôtres ce soir.

Quant aux noms des camarades excusés vous les trouverez inscrits dans le compte rendu qui sera fait de cette soirée.

Je suis heureux de saluer en votre nom M. le président du Conseil d'administration de l'E. C. L., qui nous a déjà donné tant de preuves d'intérêt et de bienveillance, et qui, toujours jeune, se dévoue avec tant d'activité aux œuvres utiles, je lui souhaite longue vie et bonne santé.

J'envoie un salut cordial à nos membres honoraires, à tous nos invités et je garde pour la fin, mon voisin M. *Rigollot* qui est pour nous un véritable camarade.

Au moment où prend fin le mandat que vous m'aviez confié, permettez-moi de jeter un regard en arrière, sur un passé déjà lointain.

Sorti de l'Ecole en 1888, dès la première année vous m'avez ouvert les portes de votre Conseil d'administration et depuis 24 années, sans interruption, vous m'avez maintenu votre confiance. Depuis 10 années vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence de votre Association. Je vous en suis, mes chers camarades, profondément reconnaissant. Vous m'avez donné pendant ces longues années des preuves multiples de sympathie qui ne s'oublient pas.

Cé n'est pas sans une certaine fierté que je considère l'œuvre accomplie : J'ai vu se réaliser le vaste programme que nous nous étions tracé : Création d'un secrétariat permanent réunissant tous les services, — Bulletin mensuel, Service de placement, — Conférences, etc. Nous sommes aujourd'hui 800 sociétaires, notre budget se solde chaque année par un excédent, nos recettes augmentent peu à peu. En un mot, vous avez la situation la meilleure et entre les mains un excellent outil.

Si je suis fier des résultats obtenus j'en reporte le mérite, pour la plus grande part, sur mes dévoués collaborateurs, sur tous ceux qui se sont succédés au Conseil d'administration. Je les remercie. Je devrais les citer tous, mais ils sont trop ! je nommerai seulement *Backès*, qui personnifie le dévouement inlassable. En lui adressant cet hommage, c'est à tous mes collaborateurs que je m'adresse (*Applaudissements*).

En prenant une retraite bien méritée, j'ai la satisfaction de m'en aller tranquille sur le sort de l'Association, mon successeur la verra grandir encore.

Mais laissez-moi, avant de terminer, vous donner un conseil d'ami, le conseil d'un homme qui a déjà beaucoup vu. C'est par l'union de tous que

vous avez grandi ; restez donc unis ! Pas de divisions ! Ecartez ce qui divise, ne cherchez que ce qui rapproche. N'oubliez jamais que l'Ecole, comme l'Association, sont des œuvres lyonnaises, œuvres de décentralisation qui ont grandi dans la liberté ! soutenons toujours les œuvres d'initiative privée, qui ne doivent leur succès qu'à leur propre mérite.

Puisse ce conseil, bien désintéressé je vous l'assure, être porté à tous ceux qui sont éloignés de nous sur les ailes de notre Bulletin.

Que mes camarades ne voient dans ce conseil ni arrière-pensée, ni amertume, mais l'unique désir de ne pas voir périlcliter une œuvre à laquelle je me suis dévoué avec joie pendant de longues années.

Je lève mon verre, Messieurs, en l'honneur et à la santé de nos invités, à vous tous mes chers camarades et à l'union féconde de tous les Centraux, réunis autour du fanion d'azur de notre Association !

DISCOURS DE M. ANCEL

Mon cher Président,

Je vous remercie des paroles par trop élogieuses que vous venez de m'adresser.

J'ai pour l'Association des Anciens Elèves une affection profonde, car elle reste pour l'Ecole Centrale Lyonnaise, un des éléments importants de son succès, par le concours qu'elle lui prête pour le placement de ses élèves ; elle entretient entre tous ses membres un esprit d'union et de franche cordialité, que j'ai constaté, avec le plus grand plaisir dans l'Assemblée générale, qui a précédé ce banquet.

Mais permettez-moi de vous dire que j'ai été péniblement impressionné, en voyant un germe de discorde prendre naissance entre vous au sujet d'une question que je considère comme sans importance pour notre Association, mais très dangereuse pour l'avenir de l'Ecole.

Le Groupe de Paris a déjà soulevé plusieurs fois la question de la Reconnaissance d'utilité publique de votre Association ; je ne veux pas vous répéter les arguments que j'ai développés à l'Assemblée Générale, mais je vous engage à bien réfléchir avant de déposer vos votes ; la Reconnaissance d'utilité publique de votre Association, si, contrairement à ce que je pense, vous arriviez à l'obtenir, serait le commencement de la main-mise par l'Etat sur l'Ecole elle-même, ce qui serait, de l'avis unanime du Conseil d'Administration, une faute capitale. Le contrôle de l'Etat nous priverait de l'esprit d'initiative, qui a été la ligne de conduite qu'ont suivie les premiers fondateurs de l'Ecole et qui est la principale cause de notre succès actuel ; grâce à la liberté dont nous jouissons, nous pouvons choisir notre Directeur, nos professeurs, et modifier nos programmes, en nous inspirant uniquement des besoins de notre industrie locale, sans avoir à consulter ni l'Etat ni la Municipalité.

Messieurs, je lève mon verre à votre aimable Président, au succès de votre Association, à votre union, à votre indépendance.

DISCOURS DE M. PAGNON

M. *Pierre Pagnon*, président du Conseil d'Administration de l'Ecole supérieure de Commerce, est heureux d'apporter à ses amis de l'Ecole Centrale Lyonnaise le cordial salut de l'Ecole de la rue de la Charité et celui des anciens élèves de cette Ecole, représentés ici par M. *Jean Balajé*.

J'ai toujours un très vif plaisir, quand je suis à Lyon, à assister à votre fête. J'en rapporte des leçons de bonne humeur, de bonne camaraderie, de réussite. Je me trouve parfaitement à l'aise dans votre compagnie; j'y jouis pleinement de votre excellent accueil, de celui que me font toujours, notamment, votre sympathique *Diadoque Buffaud*, vos anciens présidents ou membres du Conseil, et ceux de vos camarades que je rencontre depuis si longtemps ici et qui sont devenus mes amis; ces fidèles que je vois groupés à cette table du milieu, comme assortis par couleur, car leurs barbes ont blanchi comme la mienne; j'en viens à croire, tellement je me sens auprès de vous dans un cadre familial, que je suis moi-même un Ancien de votre Ecole.

Messieurs, votre Président parlait tout à l'heure de décentralisation. Il est assez amusant de remarquer qu'en créant une Ecole Centrale on a fait œuvre de décentralisation. Et comme on a bien fait! Il n'y a pas de semaine où je n'aie une occasion de constater l'excellence de votre enseignement et les qualités de vos élèves, chaque jour mieux appréciés. Voilà même votre camarade *Ethenod* qui, jeune encore, connaît la gloire. Soyez sûrs que de ces succès vos amis de l'Ecole de Commerce se réjouissent comme vous: comme pour mieux marquer qu'ils les apprécient, voilà mon ami *Balajé*, il me charge de vous le dire, qui vient de prendre un des vôtres comme associé. Voilà de la bonne entente, ou je n'y connais rien.

Tout à l'heure un de vos camarade me disait: « Nos Ecoles se complètent: nous produisons et vous vendez: c'est l'*Aveugle* et le *Paralytique* ». Non, Messieurs, nous ne sommes ni les uns ni les autres affligés de telles disgrâces. Je ne me prévaudrai donc pas de la fable, mais d'une expression que vous connaissez bien, qui nous a rendu la confiance et l'espoir, qui, chaque fois qu'elle est prononcée, va à nos cœurs; je veux boire, et en cela je m'adresse particulièrement à mon aimable voisin, M. *Ancel*, Président du Conseil d'Administration de votre Ecole, je veux boire à l'Ecole « amie et alliée ».

DISCOURS DE M. ROBATEL

Mes Chers Camarades,

Je n'ai pas grand chose à dire. Tout a été dit excellemment avant moi. Notre directeur démontrait tout à l'heure la prospérité de l'Ecole par l'augmentation constante de sa surface en mètres carrés. Et bien! je puis apporter une autre preuve de la prospérité de l'Ecole et de notre Association.

Votre président nous a lu une dépêche du groupe de Paris qui réunit, paraît-il, ce soir cent camarades.

Or, c'est moi qui ai eu l'honneur de fonder le groupe de Paris vers 1868, j'habitais Paris à cette époque, nous n'étions que 5, voyez la progression.

Réjouissons-nous donc de ce succès et buvons à nos santés!

TOAST DE M. NODET

Messieurs,

Au nom de tous les Anciens Elèves de l'Ecole et particulièrement de ceux qui l'ont mieux connus comme membres du Conseil, je vous propose de lever vos verres à la santé de notre camarade *Buffaud* et de le remercier chaleureusement des nombreux services qu'il a rendus à notre Association pendant ses dix années de présidence.

Comme la tradition l'exige on passe ensuite aux salons de dégustation de café et de liqueurs. Là, en consommant un délicieux londrès, on renoue de bonnes causeries avec les camarades, dont certains sont venus de très loin retrouver leurs bons amis.

Il est à remarquer que les présents, à notre manifestation amicale annuelle sont toujours les mêmes, en ce sens, que celui qui y est venu une fois, y revient toutes les autres. Si cette loi est confirmée nous aurons plus de 250 camarades présents l'an prochain.

Pendant ce temps, la Commission du vote, esclave du devoir, s'occupe du dépouillement du scrutin et du contrôle rigoureux des bulletins, contrôle rendu laborieux par le nombre des votants et par le fait que quelques camarades présents à l'Assemblée ont modifié leur bulletin envoyé ultérieurement par correspondance. Un avis affiché au vestiaire indiquait aux camarades ayant déjà voté, qu'ils pourraient remettre un nouveau bulletin, lequel annulerait celui précédemment envoyé. C'est vers 22 heures 30 seulement que purent être proclamés les résultats, au milieu d'un entr'acte de la soirée récréative.

Cette dernière, fort bien organisée par les soins de M. *Rasimi* le si distingué propriétaire du Casino-Kursaal, comportait tous les numéros de début, choisis spécialement à cet effet, qui paraissaient ce jour-là et sur la scène de cet Etablissement et sur la nôtre.

Nous applaudîmes tour à tour, comiques, diseurs, xylophonistes, illusionnistes, danseuses, chanteuses, etc., le tout souligné par le renommé orchestre dirigé par M. *Fusy*.

A 0 heure 30 on quitte les salons *Berrier et Milliet* et vers 3 heures, la rue de la République voyait encore circuler des groupes d'ingénieurs E. C. L., s'accompagnant mutuellement et ne pouvant se décider qu'au regret à quitter les camarades lointains qu'il leur faudra attendre jusqu'au 8 novembre 1913 pour fraterniser à nouveau au prochain banquet annuel.

A. L.

XIII^e BANQUET ANNUEL DU GROUPE DE PARIS

Contrairement aux années précédentes, le temps avait bien voulu favoriser les organisateurs de ces agapes amicales, et c'est au nombre de 65 que nos Camarades parisiens défilèrent ce soir-là devant notre infatigable trésorier *Rivaux*, tandis que notre dévoué président *Blanchet*, se prodiguait pour mettre en contact les anciennes et les nouvelles promotions.

Etaient présents :

M. Richon, membre honoraire de l'Association.

et nos Camarades :

- Promotion de* 1870. — Guérout.
— 1872. — Waldmann.
— 1874. — Raabe.
— 1876. — Drouhin, Vial.
— 1877. — Fortier.
— 1879. — Verzieux.
— 1882. — Courtot.
— 1884. — Brachet.
— 1886. — Balas.
— 1888. — Foillard, Gabel.
— 1889. — Mony.
— 1890. — Perraud.
— 1891. — Blanchet, Rivaux.
— 1892. — Despierre, Courrier.
— 1893. — Sagnimorte, Umdenstock.
— 1895. — Colombart, de Joannis, Murit.
— 1900. — Bergès.
— 1901. — Bleton, Blech, Bonvallet, Bouteille, Ducroiset.
— 1902. — Monnet.
— 1903. — de la Dorie, A. Meugniot.
— 1904. — Coquard, Frantz, Joubert.
— 1905. — Bollard, de Cockborne, Licoys, C. et G. Maillard.
— 1906. — Duval, Ferrand.

- Promotion de* 1907. — Rousselle.
— 1908. — Furia, Lefèvre, Roussel, Vernier.
— 1909. — Hervé, Monnet.
— 1910. — Bruyas, Chalbos, Faure, Gilbaud, Gilbert,
Lestra, Mironneau, Pignal, Roux, Schmieler.
— 1911. — Bonifacy, Goubillon, Ray, Vêtu.
— 1912. — Aclément, Héliot.

S'étaient excusés :

MM. Vessiot, Georges Claude, Laubeuf, abbé Th. Moreux, Hugues Le Roux, Georges Blondel, membres honoraires à vie de notre Association.

Et nos camarades :

Bidault (1861), Kléber (1866), Dubief, Litaud (1868), Maire (1870), Morin, Souchon (1872), Revaux (1874), Reynaud (1875), Falcouz (1876), Lagarde (1879), Bauzail (1880), Duperron (1882), Thollon (1883), Blanc, Guillot, Rival (1885), Richarme (1886), Hospital (1887), Hubert (1889), Gulliet (1890), Bouvier, Vallet (1894), Coquet (1895), Bethenod (1901), Colliex, Fayol (1902), Christin (1904), de Fumichon (1906), Delastre, Lamy (1907), Chabert, Domeck, Estragnat (1908), Bonnard, Faïdy, Magnan (1912).

Soudain, un mouvement se produit et l'on voit, sous la conduite du Camarade *Blanchet*, se diriger vers la table d'honneur, notre Camarade *Paul Guéroult*, afin de prendre la présidence du banquet.

Aussitôt, chacun se range à la place qui lui est désignée et c'est dans la plus charmante humeur que l'on attaque le menu varié, tandis que les conversations s'animent et que les lointains souvenirs de jeunesse sont évoqués.

Mais voici que le champagne circule et emplit les coupes.

Un appel s'élève de la table d'honneur et demande le silence pour faire écouter la parole de notre sympathique Président qui s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers Camarades,

Cette année encore et, malgré des considérations que j'avais déjà fait valoir devant vous, je me trouve appelé par mon rang d'ancienneté à m'asseoir à la place d'honneur de notre réunion annuelle.

Cette agréable satisfaction d'amour-propre quoique légèrement mitigée par la moins agréable constatation du nombre supérieur des années, me procure par dessus tout la grande joie de me trouver aujourd'hui en tête de la plus belle manifestation de vitalité de notre groupe parisien aussi, je m'empresse de vous exprimer à tous mes vifs remerciements pour avoir répondu dans une proportion inespérée à l'appel de notre sympathique camarade *Blanchet* dont nous ne saurions trop apprécier l'activité et le dévouement et auquel comme toujours, je suis heureux de témoigner notre reconnaissance.

J'aurais désiré passer en revue les faits intéressants qui ont marqué l'année écoulée surtout en ce qui concerne le groupe de Paris. Par le bulletin mensuel vous avez été tenus fidèlement au courant et, puisqu'il est question de notre périodique, je tiens encore à complimenter les collaborateurs du centième bulletin, lequel dans son genre, a été un vrai succès à tous points de vue.

Je crois devoir cependant rappeler que la mort a fait des vides dans nos rangs. Parmi nos anciens je citerai : le général *Magué*, *Louis Guinand*, *Félix Faure*, et dans les jeunes *Henri Teissier*, tué par accident sur le champ du travail, moins dangereux sans doute, mais peut-être aussi glorieux que le champ de bataille.

En rappelant les noms de camarades disparus, je leur envoie notre dernière pensée.

Un fait qui ne peut être passé ici sous silence est la grande découverte scientifique dont notre jeune camarade *Bethenod* est l'auteur. Qu'il veuille bien recevoir tous nos vœux de succès en attendant qu'il soit fêté, comme il le mérite, dans une de nos prochaines réunions.

Une question a fait l'objet de nombreuses discussions et donné lieu naturellement à des avis différents. Je veux parler de la demande en Reconnaissance d'utilité publique de notre Association qui a fait l'objet d'un referendum.

Le moment ne serait pas choisi pour ouvrir un nouveau débat. Cependant, sans préjuger du résultat ignoré à l'heure actuelle, votre Président d'un jour ne croit pas se compromettre en vous disant que c'est par le nombre, la cohésion, la discipline et la valeur morale que l'on arrive à être une force capable de se suffire et il semble qu'aujourd'hui même nous en fournissons une preuve éclatante.

Sans dédaigner, bien loin de là, l'estampille officielle, elle ne nous grandirait pas à l'heure actuelle; tout en reconnaissant qu'elle nous concéderait à l'occasion quelques avantages, mais dont la nécessité ne s'est pas encore bien fait sentir.

Quoi qu'il en soit, rien maintenant ne doit plus nous arrêter dans la voie qui s'ouvre devant nous. Vivons toujours des traditions de l'Ecole et ne laissons jamais passer les circonstances où l'on peut se retrouver, se compter, et marcher unis vers un but idéal qui consiste surtout à s'entraider.

Je lève ma coupe en l'honneur de notre vieille Ecole, à son Directeur, à nos Professeurs et pour vous, mes Camarades, à la réalisation de vos rêves d'avenir.

Chaleureux furent les applaudissements à la fin de cette allocution.

Les coupes de champagne constellées des lumières de la salle, s'entrechoquent et se vident en confirmation des sentiments exprimés.

De nouveau le silence se rétablit et le camarade *Blanchet*, prend la parole pour remercier des éloges dont il a été l'objet dans le discours précédent et qu'il mérite si parfaitement, et, après avoir présenté les excuses et regrets des membres honoraires de notre Association, ainsi que des camarades absents de cette soirée, fait part des télégrammes que le groupe de Paris a envoyés au siège social de Lyon et au groupe de Marseille.

Ils sont les suivants :

Camarades Parisiens unis de cœur, envoient fraternel salut à camarades Lyonnais et assurance de tout leur dévouement pour la prospérité de notre Association. — Blanchet.

Camarades Parisiens envoient cordial salut à vaillant groupe Marseillais. — Blanchet.

Il donne lecture de ceux reçus de Lyon et de Marseille qui sont :

Camarades Lyonnais réunis au nombre de 210, adressent à camarades Parisiens, sentiments fraternels et vœux de prospérité.

Groupe Marseillais adresse vives sympathies aux camarades Parisiens. — Emery.

M. Blanchet s'exprime ensuite ainsi :

Je remercie cordialement le très aimable et très dévoué président de notre Banquet, des compliments beaucoup trop flatteurs qu'il a bien voulu me prodiguer.

Vous me permettez, Messieurs, d'en reporter la plus large part à la vaillante et nombreuse phalange des camarades qui ont toujours répondu avec un entrain admirable à mes convocations.

Sans vouloir faire de personnalité, vous voudrez bien toutefois m'autoriser à remercier en votre nom notre si actif secrétaire *Joubert*, notre ami *Rivaux* qui assure si vaillamment et avec tant d'amabilité, l'ingrate fonction de trésorier, notre ami *Perraud* qui va tout à l'heure vous présenter un nouvel appareil et des vues inédites, ainsi que notre Maëstro *Colombart* qui s'est prodigué pour l'organisation de cette soirée.

La soirée qu'on nous a préparée étant des plus chargée, je ne veux pas retenir bien longtemps votre attention.

Vous me permettez cependant de profiter de ce que nous sommes réunis en si grand nombre pour faire appel au dévouement de tous pour l'organisation des causeries sur les questions industrielles ou scientifiques d'actualité pour nos prochaines réunions mensuelles.

Vous avez vu qu'un appel dans ce sens vient d'être fait à nos camarades Lyonnais.

Nous nous en réjouissons sincèrement, car cela ne manquera pas d'amener plus de mouvement et de vie dans les réunions lyonnaises qui jusqu'ici n'ont pas été des plus suivies.

Il faut que, de notre côté, nous fassions aussi un petit effort, afin de donner à nos réunions tout l'attrait possible.

Aussi, je compte que vous tiendrez à honneur de rester toujours à l'avant-garde de notre Association et je suis persuadé que nombre d'entre-vous viendront se faire inscrire dès ce soir pour de prochaines causeries.

Messieurs, je termine en levant ma coupe à la prospérité de notre Ecole, de notre Association et de notre vaillant groupe parisien.

De frénétiques applaudissements accueillent la fin de ces paroles, et un triple ban est battu en l'honneur du si actif et si dévoué Président du Groupe de Paris.

De nouveau, les coupes se tarissent. Puis, pendant que le parfum du fin moka se mélange aux arômes des liqueurs, de gracieuses volutes bleues s'élèvent produites par les délicieux cigares qu'on a fait circuler, tandis que les conversations reprennent, avec le plus cordial entrain.

Voici venir maintenant la deuxième partie de la soirée dont l'intérêt est plein de promesses.

En effet, grâce à l'habile commission de la fête, placée sous la présidence du camarade *Colombart*, et composée des camarades : *Perraud*, *Bonvallet* et *Frantz*, un programme des plus attrayants a été établi comme suit :

PREMIERE PARTIE

1. *Per Aspera ad Astra*..... MOUTON.
Marche pour piano-violon-violoncelle.
MM. Bonvallet, Colombart, Collenot.
2. *Vues cinématographiques.*
Présentées par *M. Perraud.*
3. *Thannhäuser*..... R. WAGNER.
Trio p. adler pour piano-violon-violoncelle.
MM. Bonvallet, Colombart, Collenot.
4. *Vues cinématographiques.*
Présentées par *M. Perraud.*

DEUXIEME PARTIE

Sous la direction de M. DACHEUX, , O. A. — Impresario.

1. M. Frankell, pianiste (Ouverture pour piano).
2. M. Montagne, chansonnier (Voyage officiel, La Ceinture, Pour si peu, Noémie).
3. Mme Jane Helly, chanteuse de genre, tyrolienne de l'Eldorado (Ce que l'on possède, Sérénade des Concours, Tyrolien troubadour, Quand je m' promène).
4. Jime's, attraction (Excentrique musical).
5. Mlle Cécile Gilbert, chansonnière-improvisatrice de la « *Pie qui chante* » (Chansonnière, Revuette, Improvisations, Les adieux de Fallières).
6. M. Maader, comique de la Cigale (Dans son Répertoire).

DOUX ESPOIR

Comédie de André de LORDES

Interprétée par Mme Jane HELDY et M. MONTAGNE

La maëstria du Trio *Bonvallet, Colombart, Collenot*, dans l'exécution de leurs morceaux choisis, sur laquelle a plané un instant l'ombre du Maître génial *Richard Wagner*, dans la « Romance de l'Etoile » et la « Marche triomphale » du *Tannhäuser*, a soulevé les frénétiques applaudissements d'un auditoire transporté.

Puis, dans un ordre semi-artistique, semi-technique, le camarade *Perraud* a présenté à l'assemblée vivement intéressée un certain nombre de vues cinématographiques d'une parfaite netteté, qu'un appareil tout nouveau et d'une ingéniosité remarquable a projetées sans faiblesse.

Cet appareil, spécialement destiné pour les salons, est dû à la Maison *Pathé frères* et permet de réaliser la projection des vues cinématographiques sans le concours d'un courant électrique extérieur. Grâce à son originale composition, le mouvement de rotation de sa manivelle, permet la production par l'appareil lui-même, de son courant pour l'éclairage et par suite la projection des films.

L'obligeance inépuisable de notre dévoué camarade *Perraud*, a satisfait toutes les questions qui l'assaillaient, concernant le fonctionnement de ce gracieux appareil.

Puis avec brio, défilent successivement les artistes choisis des *Music-Halls* bien connus de la capitale et de l'élite montmartroise, qui, chacun dans leur répertoire, ont été salués par d'unanimes applaudissements.

Tout cela, très tard dans la nuit, se termina, avec les regrets d'une soirée trop rapidement passée.

Sur l'air de la retraite, tout le monde se lève et de cordiales poignées de mains sont échangées avec notre si dévoué Président du Groupe, *M. Blanchet*, dont la belle humeur sait maintenir toujours si franche la solidarité des E. C. L. de Paris: avec notre infatigable trésorier, *Rivaux*, dont la présence et l'amabilité coutumière, dans l'organisation de cette mémorable soirée ont été en tous points dignes de tous les éloges; avec notre maëstro *Colombart*, dont la présidence éclairée à la Commission de la fête a su constituer un programme des plus charmants; avec les dévoués et sympathiques camarades *Perraud* et *Bonvallet*, dont le concours précieux a rehaussé l'attrait de la soirée.

Puis chacun se retire emportant le meilleur souvenir de cette réunion.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans inviter instamment les camarades parisiens à venir nombreux à la réunion mensuelle du 12 décembre prochain.

Une causerie-conférence sera organisée ce soir-là pour inaugurer notre saison d'hiver.

Le sujet en sera indiqué dans la prochaine convocation. Et nous formons le vœu que chaque réunion mensuelle de ce prochain hiver, à Paris, présente ainsi l'attrait d'une causerie pleine d'intimité et d'actualité.

E. J. (1904).

VIII^e BANQUET ANNUEL

DU

GROUPE DE MARSEILLE

Suivant la tradition, c'est dans le salon vert du restaurant Basso, qu'une riche table enguirlandée de fleurs, a été parfaitement dressée pour notre banquet annuel.

Dès 20 heures les arrivées se succèdent et bientôt tous les convives ont rejoint l'Etablissement.

Comme toujours l'aimable et dévoué M. *Genkin*, ancien professeur à l'E. C. L., ingénieur à la Société du gaz et de l'électricité de Marseille est des nôtres. Nous notons également avec plaisir, la présence du camarade *Ferrier* (1901), de passage à Marseille.

Sont présents : les camarades *Verneau* (1880), *Monniot* (1895), *Dubout* (1897), *Bergeon* (1899), *Galland* (1910), *Roux* (1901), *Dalbanne* (1905), *Seignobosc* (1905), *Emery* (1907).

S'étaient excusés, MM. *Pénissat* (1870), délégué du groupe, *Henri Bergeon* (1873), *Lamouroux* (1906), *Sido* (1906), *Amalric* et *Grenier* (1907).

Les regrets sont unanimes de se trouver en aussi petit nombre et c'est surtout l'absence de MM. *Pénissat* et *Bergeon* qui soulève des interrogations bien légitimes. En effet, notre président est en voyage d'affaires et notre second camarade en période de convalescence, cas de force majeure, devant lesquels, il faut hélas ! s'incliner.

C'est donc au plus ancien des convives présents que revient la place présidentielle. Elle est occupée par le camarade *Verneau* qui s'acquitte à merveille de ses nouvelles fonctions.

Quoique peu nombreux, la fête est très intime, ce sont d'abord les questions à l'ordre du jour de l'Association qui passent sur la sellette, puis les événements actuels ; enfin Serbes, Bulgares et Turcs sont mis en salade plus ou moins pimentée.

Entre temps, deux télégrammes sympathiques venant de Lyon et de Paris apportent aux Méridionaux l'amitié de leurs camarades du Nord, ce, pendant que nos hôtes dégustent le fin menu que voici :

Huîtres vertes de Marennes
Poisson du Golfe, crème Nantua
Cœur de Filet maréchal
Escalope de Foie gras à la gelée
Fonds d'Artichauts Lucullus
Faisan de Bohême broche
Salade de Saison
Bombe Mercédès
Jardinière de Fruits
Desserts.

Voici maintenant nos gastronomes satisfaits, les généreux vins rouges font place au pétillant champagne ; tandis que le camarade doyen *Verneau* passe la parole au camarade secrétaire qui, après avoir excusé les absents, félicite les présents, commente en quelques amicales phrases que *l'union fait la force* ; porte les toasts dont l'avaient chargé MM. *Pénissat* et *Bergeon* et termine, en levant sa coupe à la santé des présents, à la prospérité des divers groupes, à la gloire de l'Ecole.

Les coupes s'entre-choquent, se vident et se remplissent à nouveau, l'enthousiasme est parfait.

Aux vapeurs du champagne, succède la fumée réelle d'exquis cigares de la Havane accompagnés de liqueurs de première marque, puis de longues flâneries au clair de lune.

Peu après, l'heure matinale invite chacun de nous à rentrer au logis, enchanté de la complète réussite de cette huitième soirée annuelle.

B. E. (1907).

IV^e BANQUET ANNUEL DES CAMARADES DE LA RÉGION DE BELFORT

En dehors des trois grands banquets officiels, les camarades belfortains avaient aussi organisé un dîner intime le jour même de ces réunions.

Notre sympathique président *Meder* (1901) avait lancé de nombreuses invitations.

Neuf camarades répondirent à son appel. Le 9 novembre, à 20 h. 1/2, étaient réunis dans la salle de l'Hôtel du Tonneau d'Or : MM. *Meder* (1901), *Voisin* (1907), *Tainturier* (1904), *Bret* (1907), *Burdin* (1907), *Jaricot* (1909), *Jacquet* (1910), *Croizat* (1910) et *Robert* (1911).

S'étaient excusés : MM. *Pierson* (1910) et *Bonnet* (1911).

L'armée était dignement représentée par les jeunes promotions.

A 20 h. 45, nous pénétrons dans la salle du banquet très bien décorée par la direction du Tonneau d'Or.

Le repas fut, selon la tradition, animé de la plus franche cordialité. Des souvenirs « lointains » de l'E. C. L. furent évoqués, et naturellement les chansons traditionnelles ne furent pas oubliées. Nous entendîmes successivement *Voisin*, *Meder*, *Robert*, puis chacun poussa la sienne.

Finalement quelques-uns de nos camarades, entre autres *Voisin*, durent nous quitter, en raison des affaires urgentes qui nécessitaient leur présence le lendemain dans la région. Quant aux autres, il ne crurent pouvoir faire mieux qu'en assistant à un bal qui se donnait ce soir-là au *Grand Théâtre de Belfort*. Ils y reçurent le plus charmant accueil et les amateurs de chorégraphie s'en donnèrent à cœur joie. Enfin, vers six heures du matin, le bal étant terminé, force fut aux plus enragés danseurs de se retirer et d'aller prendre un repos bien gagné.

Faisons remarquer, en passant, que le groupe belfortain a résolu la question du Bal de l'Association en transmettant au Conseil un vœu unanime pour l'organisation de cette soirée annuelle.

Souhaitons l'année prochaine voir se renouveler ces agapes amicales et centraliennes.

C. JACQUET (1910)

NÉCROLOGIE

GABRIEL-JULES GORRAND

1862-1912

C'est avec une profonde tristesse que les membres du groupe parisien ont accompagné à sa dernière demeure notre camarade *Gabriel Gorrand*, décédé subitement à Paris, le 11 novembre, à peine âgé de 50 ans.

Gorrand n'était pas un inconnu pour nous. Sorti de l'Ecole en 1883, dans un très bon rang, il se fixa à Saint-Etienne, son pays natal, et ne tarda pas à s'assurer, par son intelligence réellement supérieure et un labeur acharné, une place prépondérante dans le monde industriel.

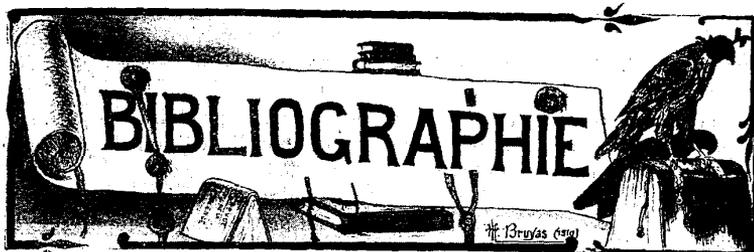
Durant quinze années consécutives, *Gorrand* dirigea, en qualité d'ingénieur en chef, une des plus importantes usines mécaniques de la région, où il s'y fit distinguer, tant par sa valeur de technicien et de praticien que par son habileté commerciale ; deux qualités assez rarement associées cependant. Mais le Destin veillait, et à la suite de chagrins intimes où il devait puiser les germes de l'affection qui vient de nous l'enlever si prématurément, notre malheureux camarade disparut de la région stéphanoise et vint se fixer à Paris.

Excellent cœur, simple et doux, mais d'une grande énergie, il ne tarda pas à se créer une nouvelle situation. Il entra, en effet, comme ingénieur, dans l'importante Maison industrielle de notre camarade Blanchet, où ses conseils éclairés furent toujours vivement appréciés. C'est là, en pleine possession de ses facultés, que la mort brutale est venue le surprendre.

Gorrand ne comptait que des amis ; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son caractère.

En cette douloureuse circonstance, ses camarades et amis de l'E. C. L. adressent à sa famille, et en particulier, à sa veuve et à ses deux enfants l'expression bien sincère de leurs très vives condoléances.

E. R.



DON DE M. GAUTHIER-VILLARS.

Les Canalisations isolées. — *Conférences faites à l'Ecole supérieure d'Electricité*, par J. Grosselin, Librairie Gauthier-Villars, quai des Grands-Augustins, 55, Paris (6^e), in-8 (25-16) de vi-96 pages avec 20 fig. et 2 planches, 1912.

Ces Conférences ont pour but de donner, aux élèves de l'Ecole supérieure d'Electricité, un aperçu de ce que sont les canalisations isolées et des conditions techniques qu'il est utile d'imposer pour leur réception.

Un Traité complet sur la matière serait fort compact.

Le cadre restreint disponible permettait de ne développer qu'un petit nombre de questions. Mais il a paru qu'il suffisait, pour mettre de futurs ingénieurs en mesure de résoudre tel ou tel problème particulier, de leur exposer le principe de sa solution.

L'auteur a cherché, d'une part, à éviter les considérations purement théoriques qui rentrent dans le domaine du cours d'Electrotechnique et, de l'autre, à préciser, par des chiffres tirés de la pratique, les ordres de grandeur des quantités dont il avait à parler.

DON DU MOIS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL.

Le Froid industriel et ses applications, par l'*Institut scientifique et industriel*, 8, rue Nouvelle, Paris (9^e).

Cette monographie, comme toutes celles que nous avons éditées jusqu'à ce jour, a un but exclusivement pratique. Laisant de côté les considérations théoriques et les descriptions techniques de détail, qui intéressent surtout le constructeur, elle donne, au contraire, tous les renseignements relatifs à l'utilisation possible du FROID, montrant particulièrement avec précision le bénéfice que peuvent retirer de son emploi un très grand nombre d'industries différentes. Dans chaque cas il est donné, autant que possible, des renseignements pratiques, économiques.

De nombreuses figures facilitent la compréhension du texte qui est, d'ailleurs, rédigé avec clarté et en éliminant toutes formules ou expressions trop techniques. Les explications théoriques, lorsqu'elles sont indispensables, sont toujours reportées en bas de page. Une documentation bibliographique accompagne cet ouvrage, indiquant les sources auxquelles sont puisés tous les renseignements signalés.

L'Industrie frigorifique a pris une importance considérable à l'étranger

notamment en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, et elle se développe également en France depuis quelques années, à la faveur des progrès importants réalisés dans la construction des appareils produisant et utilisant le froid. Il était donc nécessaire de faire une nouvelle édition de notre premier ouvrage sur le Froid Industriel, paru en 1903 et épuisé.

La nouvelle édition, considérablement augmentée et remise au point, permet à chacun de se rendre compte du parti qu'il peut tirer de l'application du Froid dans son industrie.

Le Gaz Pauvre est-il réellement avantageux?, par l'*Institut Scientifique et Industriel*, gr. in-8, 16 x 24, librairie du M. S. I., 8, rue Nouvelle, Paris (9^e).

Le Gaz Pauvre est entré, depuis une vingtaine d'années déjà, dans la pratique industrielle, mais on est quelquefois amené à se demander s'il est plus avantageux, pour la production de la force motrice, que la vapeur, en entendant parler de certains ennuis auxquels il a donné lieu.

En effet, à cette question on ne peut répondre simplement par oui ou non. *Le Gaz Pauvre* a des avantages certains sur la vapeur, mais il entraîne quelques sujétions particulières qui n'ont pas toujours été observées, ce qui a été la cause d'appréciations mal fondées. Si le rendement du groupe moteur gazogène est beaucoup plus élevé que celui du groupe chaudière machine à vapeur, pour les faibles et les moyennes puissances, la différence de rendement diminue beaucoup pour les fortes puissances, et l'on ne peut affirmer qu'il y ait toujours avantage certain, pour les grandes centrales électriques par exemple, à employer des moteurs à gaz pauvre.

Il est donc très intéressant, surtout pour les moyennes puissances, de comparer attentivement le moteur à gaz pauvre et la machine à vapeur, et de pousser cette comparaison méthodiquement sur tous les points par lesquels ces deux machines diffèrent. C'est cette comparaison qui fait l'objet principal de la monographie publiée par l'*Institut Scientifique et Industriel*, dans la seconde édition, entièrement remaniée et mise à jour d'un ouvrage dont le tirage avait été rapidement épuisé.

Cet ouvrage compare le *Gaz Pauvre* et la vapeur aux points de vue suivants :

- 1^o Différence dans les phénomènes de la combustion ;
- 2^o Rendements thermiques comparés ;
- 3^o Puissance et régularité de fonctionnement du moteur à gaz pauvre ;
- 4^o Economie de combustible ;
- 5^o Main-d'œuvre ;
- 6^o Encombrement ;
- 7^o Graissage ;
- 8^o Consommation d'eau ;
- 9^o Souplesse ;
- 10^o Dépense d'installation ;

Il étudie ensuite les sujétions propres au *Gaz Pauvre* :

- 1^o Nécessité d'un combustible de choix ;
- 2^o Epuration des gaz ;
- 3^o Nécessité d'un gazomètre dans les installations importantes ;
- 4^o Empoisonnement par le gaz pauvre.

Après quelques indications sur les applications du gaz pauvre au chauffage, l'ouvrage décrit enfin, en détail, une installation modèle au gaz pauvre, en insistant sur le rôle de certains organes, les vaporisateurs et les appareils d'épuration notamment.

Ayant un but exclusivement pratique, comme toutes celles de la Bibliothèque du M. S. I., cette monographie ne contient qu'une partie théorique extrêmement limitée, mais elle donne des éléments de comparaison nombreux et précis, qui sont de nature à guider utilement l'industriel et l'ingénieur.

DON DE MM. H. DUNOD ET E. PINAT

La Technique Moderne. — 4^e année. — 1^{er} octobre 1912. — Emploi des roulements et des coulissements à billes et à galets dans les machines-outils. — Les machines-outils modernes pour le travail des métaux (suite et à suivre). — Les compteurs électriques (suite et fin). — Les oscillations du matériel roulant des chemins de fer (suite et à suivre). — Les salaires dans l'exploitation des mines. — Les caoutchoucs artificiels (à suivre).

15 octobre 1912. — Calcul à vue des lignes aériennes. — Les oscillations du matériel roulant des chemins de fer (suite et fin). — Les caoutchoucs artificiels (suite et fin).

DON DE M. E.-F. COTE.

La Houille Blanche. — 11^e année. — N° 9. — Septembre 1912. — Considérations générales sur l'exploitation des brevets d'invention. — Le développement de l'industrie électrique dans le Gard (suite et fin). — La production du cuivre. — Une de plus! — Préparation des solutions d'hypochlorite pour le blanchiment et la désinfection.

N° 10. — Octobre 1912. — Les taxes établies par la ville de Paris sur les colonnes montantes; arrêt du Conseil d'Etat du 12 janvier 1912. — Voies navigables de la vallée du Rhône. — Note sur les nouvelles prescriptions relatives aux courants vagabonds et sur leur application aux installations de tramways. — Secours à donner aux victimes d'un contact électrique; arrêté du 19 août 1912. — Flexion des tuyaux en ciment armé.

DON DE M. J. GRÉGOIRE.

Revue des Industries métallurgiques et électrométallurgiques. — 7^e Année. — N° 10. — Octobre 1912. — Considérations générales sur l'exploitation des brevets d'invention. — La production du cuivre. — Nouveauté en métallurgie (à suivre). — Nouvelle machine au moteur « Velox » pour le planage et l'emboutissage des métaux en feuilles. — L'effet des hautes températures sur les cylindres et tiroirs de locomotives. — Essais sur la soudure autogène.

PAR SOUSCRIPTION.

La Ligue maritime. — 14^e année. — N° 140 — Août 1912. — La Bataille navale. — La France au travail en suivant les côtes. — Les principaux types des bateaux de pêche en usage sur le littoral français. — Ephémérides d'histoire maritime.

N° 141. — Septembre 1912. — La Convention navale franco-russe. — « Sans marine, pas de profit colonial ». — La Coupe de France. — Les principaux types de bateaux à voile. — Ephémérides d'histoire maritime.

DON DE M. NICOD (membre honoraire).

La Energia Electrica. — Revue bi-mensuelle d'électricité.

DON du Camarade JAUBERT (1899).

Le Journal du bâtiment et des Travaux Publics. — Bulletin général bi-hebdomadaire des adjudications de travaux publics et particuliers.

INVENTIONS NOUVELLES

- 442187 Maire. — *Bâti ou support pour perceuse à main.*
442205 Société l'Unité industrielle de France H. E. Guépin et C^o et Dorn. — *Chignole foreuse.*
442249 Kennedy W.-C. et Kennedy E.-C. — *Perfectionnements aux sérançoirs automatiques.*
442296 Zürsen. — *Procédé pour rafraichir les limes usées.*
442267 Chaumont. — *Perfectionnements aux freins d'automobiles.*
442368 Moureau et Wagner. — *Appareil à changement de vitesse.*
442386 Paccagnini et Carbone. — *Dispositif de transmission de freinage automatique spécialement applicable aux appareils de lavage.*
442404 Cocard. — *Procédé pour l'établissement des sièges de soupapes, clapets et autres valves.*
442473 Taylor. — *Ecrou indesserrable.*
442622 Malleville. — *Collier de serrage.*
442355 Sherwood. — *Poupée portative pour meulage, affûtage, rodage et autres opérations similaires.*
442474 Faraday. — *Système de marteau portatif actionné par force motrice propre à être employé avec des outils percuteurs pour le rivetage, le calfatage, le burinage et autres opérations analogues.*
442482 Greene. — *Perfectionnements dans les procédés d'égrisage des boules ou billes.*
442524 Matthes et Schirmer. — *Machine servant à polir les métaux ordinaires ou précieux.*
442559 Tellier. — *Perfectionnements aux étaux.*
442684 Wagner. — *Dispositif pour la suppression du vacillement des soupapes.*
442700 Lentz. — *Procédé de refroidissement pour transmission à liquide.*

- 442752 Peterson. — *Changement de vitesse pour voitures automobiles, bateaux automobiles et autres applications.*
- 442892 Pajot. — *Manchon d'accouplement à frettes.*
- 443009 Cornu. — *Machine pour la taille des surfaces paraboliques ou elliptiques.*
- 443055 Lanfranchi. — *Dent à profil constant pour toupies à bois.*
- 443143 Driver. — *Ratelier pour mèches à percer.*
- 443191 Vinter. — *Mandrin ou porte-outil à réglage central.*
- 443192 Vinter. — *Nouveau genre de forêt long à deux tranchants servant de fraise.*
- 444748 Béanes. — *Perfectionnements apportés à des pinces, tenailles et leurs analogues.*
- 444815 Stempel. — *Mandrin pour pièces de travail permettant la détermination exacte et rapide de positions angulaires d'un corps rotatif.*
- 444847 Fodor. — *Pince nouvelle.*
- 444914 Hudson. — *Dispositif applicable aux marteaux à dent pour arracher les clous.*
- 444722 Kurze. — *Moule métallique pour la fabrication de pièces longitudinales pour moules à blocs.*
- 444895 Société Gentil et Co. — *Dispositif de transmission à changement de vitesse pour motocyclettes ou autres véhicules.*
- 444734 Riedel. — *Bicyclette commandée par un dispositif à levier et dans laquelle l'un des organes au dispositif à levier est muni d'un volant.*
- 444935 Chauvet. — *Perfectionnements à la monture des scies à main.*
- 445126 Sim. — *Procédé et machine pour fermer par des couvercles ajustés les boîtes métalliques.*
- 445003 De Groulart fils. — *Dispositif de graissage pour voitures automobiles.*
- 445104 Chabre. — *Embrayage de transmission pour véhicules automobiles.*
- 445422 H. Delon. — *Machine servant à fraiser les rails de tramways et les crémaillères de chemins de fer.*
- 445391 Steimann. — *Perfectionnements dans les vis.*
- 445449 Schomburg. — *Garniture étanche à plusieurs joints pour tuyaux à emboîtement.*
- 445818 Béatrix. — *Robinet de sûreté anti-gaspilleur.*
- 445872 Caille. — *Dispositif pour capter, dans un embranchement, partie de la vapeur d'échappement ou de tout autre fluide s'écoulant dans un conduit principal.*
- 445871 Schmitz. — *Machine à volant moteur pour le rivetage, le poinçonnage et autres opérations analogues.*
- 445635 Beausoleil. — *Dispositif de plate-forme amovible, basculante ou non, pour camions automobiles.*
- 446019 Bloch. — *Dispositif de commande pour soupapes et obturateurs similaires.*
- 446122 Bateman R.-W. et Bateman L.-H. — *Mécanisme de commande et de renversement de marche.*

Communiqué par l'Office de brevets d'invention de M. H. Boettcher fils, ingénieur-conseil, 39, boulevard Saint-Martin, Paris. Téléphone 1017-66.

PLACEMENT

OFFRES DE SITUATIONS

N° 1383. — 2 octobre. — On demande jeune ingénieur libéré avec apport 30.000 fr. pour extension usine mécanique ayant rapport à l'automobile à Lyon.

N° 1387. — 10 octobre. — Industriel (confiserie et produits pharmaceutiques existant depuis 25 ans à 70 kilomètres de Lyon) cherche employé intéressé pour le seconder. Apport 50 à 60.000 fr.

N° 1389. — 15 octobre. — Compagnie Chemins de fer demande à Paris un dessinateur pour le bureau d'études pour le service central de la voie. Le postulant devra être diplômé. Début probable, 7 fr. par jour. Classement au bout d'un an à 2.400 et 250 indemnité de résidence.

N° 1390. — 18 octobre. — Emploi dessinateur aux Chemins de fer de l'Etat. Une session d'examen pour l'admissibilité à l'emploi de dessinateur de la voie et des bâtiments au réseau de l'Etat s'ouvrira le 21 janvier 1913. — Les demandes d'admission à cet examen devront être adressées au directeur des Chemins de fer de l'Etat, rue de Rome, 20, avant le 15 décembre 1912. — Les candidats devront être âgés de moins de 28 ans et avoir satisfait à la loi de recrutement de l'armée — Le traitement au début est de 1.800 fr.; il peut s'élever ensuite jusqu'à 3.600 fr. Ces chiffres ne comprennent pas l'indemnité de résidence afférente à certaines localités et dont le maximum est à Paris de 600 francs. — Le concours consiste en épreuves écrites portant sur les matières indiquées au programme, dont un exemplaire sera adressé à chaque candidat qui en fera la demande.

N° 1391. — 18 octobre. — On demande, pour la Russie, un ingénieur très au courant des hauts-fourneaux, aciérie, laminage, etc.

N° 1394. — 23 octobre. — Ingénieur exploitant procédé breveté de béton armé cherche des Agents techniques, Représentants ou Concessionnaires dans chaque département, sauf Bouches-du-Rhône.

N° 1395. — 26 octobre. — Maison de Constructions Electriques de Lyon (lynamos, moteurs, alternateurs, transformateurs), demande des représentants dans les principales villes de France et à l'étranger.

N° 1396. — 29 octobre. — On demande agent commercial, représentant pour Lyon et région dans importante fabrique de ciments.

N° 1397. — 4 novembre. — On demande pour travaux importants un ingénieur jeune et au courant des travaux d'entreprise et un conducteur de travaux pour terminer un lot.

N° 1398. — 5 novembre. — Chaudronniers cuivre et fer spécialisés dans appareils pour clinique (brevetés) cherchent jeunes gens disposant de petits capitaux, pour céder leur industrie par la suite.

N° 1399. — 6 novembre. — On demande représentants dans Loire, Haute-Loire, Ardèche, Diône, Isère, Ain, pour importante maison de machines à vapeur.

N° 1400. — 6 novembre. — On demande chez entrepreneur, commis libéré connaissant devis, métré et conduite de travaux. — Références.

N° 1401. — 6 novembre. — Entrepreneur général demande commis sérieux, ayant références, pouvant faire plans et diriger chantiers. Situation stable et d'avenir.

N° 1402. — 13 novembre. — On demande adjoint au Directeur pour réseau électrique, partie technique et commerciale. — Références sérieuses dans la même partie. — Le postulant aura déjà occupé emploi similaire.

N° 1403. — 13 novembre. — A céder portefeuille d'assurances à Lyon, 60.000 francs.

N° 1404. — 13 novembre. — Société d'entreprise a déjà recruté un personnel pour construction d'un Chemin de fer au Maroc. Ce personnel sera probablement insuffisant. Les camarades désirant partir pourraient faire une demande par anticipation.

N° 1405. — 14 novembre. — On demande pour Marseille un ingénieur-dessinateur dans atelier de ferronnerie et construction métallique ayant quelques années de pratique. Références et prétentions.

N° 1406. — 14 novembre. — Entrepreneur de la région demande conducteur de travaux pour établissement de devis métré et application de série de prix. Appointements convenables si satisfaction donnée.

N° 1407. — 16 novembre. — Entrepreneurs à Lyon cherchent employé très au courant du bâtiment.

N° 1408. — 16 novembre. — A céder à Lyon usine de matériel en bois pour la fabrique de soieries, modelage, menuiserie, tournage, fabrication de poulies bois, etc., etc. Le propriétaire se retire après fortune. Capital nécessaire peu élevé.

N° 1410. — 16 novembre. — Entrepreneur de travaux publics recherche association pour travaux en vue, possédant matériel important. Ou association avec entrepreneur ayant à exécuter travaux traités.

N° 1411. — 16 novembre. — Par suite décès, fonds important d'entreprise de travaux publics et bâtiment (150.000 fr.) et matériel, ayant travaux en cours, à céder. — La veuve pourrait aussi s'associer avec personne compétente ayant capitaux et bonnes références.

N° 1412. — 16 novembre. — On demande un bon conducteur de travaux. Sérieuses références exigées.

N° 1413. — 16 novembre. — Camarade, habitant la banlieue et s'occupant de représentations, désirerait trouver un camarade ayant un bureau à Lyon (avec téléphone si possible) pour en disposer environ deux heures par jour.

N° 1414. — 18 novembre — Aux géomètres, topographes et agents-voyers. Le gouvernement général de l'Algérie demande pour les travaux de constitution et de constatation de la propriété indigène, des opérateurs auxiliaires possédant, outre une parfaite honorabilité, les connaissances techniques et l'expérience nécessaire pour effectuer des délimitations, croquisages, levés et revision des plans, triangulations, etc. Il sera alloué à ces opérateurs auxiliaires une indemnité mensuelle de 150 fr. à laquelle viendront s'ajouter des indemnités diverses, variables suivant le nombre et la superficie des lots, ainsi que les frais de déplacement, permettant à chaque agent de s'assurer une rémunération de 4.000 à 5.000 francs par an. — Des notices détaillées, indiquant les conditions de recrutement et de rétribution des opérateurs seront adressées aux candidats qui en feront la demande au gouvernement général, direction des Affaires Indigènes, à Alger et à l'Office de l'Algérie, 5, Galerie d'Orléans, Palais-Royal, Paris.

N° 1415. — 19 novembre. — A céder dans grande ville du S.-E. important flot électrique existant depuis 15 ans.

DEMANDES DE SITUATIONS

N° 348. — 31 ans. Grande expérience comme Ingénieur et Directeur technique et commercial en papeterie. Cherche situation dans la même partie ou dans toute autre branche industrielle.

N° 351. — Demande représentation de matériaux et produits pour architectes et entrepreneurs ainsi que tout matériel électrique.

N° 366. — 29 ans, 5 ans de pratique en mécanique et électricité, très au courant de l'entretien d'usine. Cherche situation similaire.

N° 384. — Libéré. Connaît l'espagnol et l'arabe. Demande situation dans entreprise à l'étranger, de préférence au Maroc.

N° 388. — 31 ans. A été pendant plusieurs années dans bureau d'études de construction mécanique et chaudronnerie. Actuellement dans construction mécanique, chaudronnerie et wagons. Demande position sérieuse dans construction ou exploitation. Irait à l'étranger.

N° 391. — 37 ans. Désirerait créer industrie d'avenir dans importante ville du Sud-Est. Fournirait capitaux importants, mais désire une industrie de tout repos.

N° 394. — 25 ans. — Libéré. A été dessinateur dans construction mécanique. — A séjourné une année en Algérie et une année au Maroc, désire s'établir au Maroc et cherche des représentations industrielles et commerciales.

N° 395. — 28 ans. — A été ingénieur dans une Compagnie de construction électrique et dans une Société d'énergie électrique, cherche situation dans même partie.

N° 396. — 25 ans. — Libéré. Habite l'Algérie. Connait langue et coutumes arabes. — Demande place dans travaux publics, mines ou chemin de fer, au Maroc.

N° 398. — 27 ans. — Trois ans dans importante Compagnie de gaz pour le service électrique basse et haute tension. Demande situation dans électricité. — Irait à l'étranger.

N° 399. — 23 ans. — Libéré. A été dessinateur dans maison de constructions électriques. — Demande emploi dans industries spéciales : meunerie, distillerie, sucrerie, frigorifique, chimique, exigeant peu de dessin. Dans le Nord de préférence ou à l'étranger.

N° 400. — 23 ans — Libéré. A été dans fonderie. Connait anglais et italien. — Cherche dans constructions mécaniques ou civiles, de préférence mécanique, — Irait dans n'importe quelle région.

N° 403. — 24 ans. Libéré. Demande électricité ou cabinet d'études pour installations électriques.

N° 405. — 20 ans. Un an avant départ au régiment. Demande travaux publics, de préférence béton armé.

N° 406. — 24 ans. Connait polonais, russe, tchèque, allemand. Demande place chez constructeur d'appareils électriques.

N° 407. — 28 ans. Actuellement chargé d'études dans poudrerie, place temporaire. Connait construction mécanique et béton armé. Demande situation dans entretien d'usine, bureau de géomètre ou chez ingénieur-architecte. Région lyonnaise ou Midi.

N° 408. — 24 ans. Libéré. Actuellement au Maroc. A été dans maison de tréfilerie et câbles. Cherche situation chez électricien.

N° 412. — 26 ans. A été ingénieur dans établissement d'éclairage par incandescence et dans papeteries. Demande gaz ou papeteries.

N° 422. — 21 ans. Exempté. Cherche emploi quelconque.

N° 428. — 29 ans. — A été dans Société d'électricité et dans Compagnie de tramways. Cherche situation dans Compagnie de tramways ou dans la construction et installation d'usine.

N° 430. — 20 ans. — Partira au régiment en octobre 1913. Demande situation quelconque.

N° 431. — 18 ans. — Partira au régiment en octobre 1915. Demande situation dans construction métallique ou mécanique.

N° 433. — 24 ans. — Libéré. Demande emploi dans bureau d'études ou laboratoire d'essais. Industrie mécanique ou métallique. Région lyonnaise.

N° 441. — 24 ans. — Libéré. Demande situation dans l'électro-mécanique.

N° 433. — 24 ans. Libéré. Demande emploi dans bureau d'études ou laboratoire d'essais. Industrie mécanique ou métallique. Région d'avenir de préférence.

N° 441. — 24 ans. Libéré. Cherche situation dans la construction électro-mécanique.

N° 443. — 23 ans. Libéré. A été dans une maison de construction d'appareillages électriques. Cherche emploi dans électricité quelconque.

N° 446. — 27 ans. Libéré. A été dans une maison d'automobiles. Cherche emploi intéressé avec apport de capitaux dans entreprise, de préférence construction mécanique.

N° 447. — 42 ans. A été directeur d'une Compagnie de compteurs et d'une usine à gaz. Demande direction administrative ou commerciale.

N° 448. — 32 ans. — Connait anglais. A dirigé service technique d'usine : en dernier lieu, d'une papeterie. Cherche emploi similaire ou situation dans constructions civiles. De préférence aux colonies ou à l'étranger.

N° 449. — 24 ans. Libéré. Electricien. Cherche position dans importante maison de construction électrique.

N° 451. — 24 ans. Exempté. Est ingénieur conducteur de travaux (béton armé, assainissement) dans Compagnie des Céramiques. Cherche situation dans travaux publics, chemin de fer. Préférence étranger.

N° 452. — 24 ans. Libéré. Demande place dessinateur (bâtiments ou constructions).

N° 453. — 30 ans. Ingénieur chef de service dans Société, direction de contre-maitre et ouvriers.

N° 454. — 21 ans. Exempté. A été dans construction métallique. Cherche construction métallique ou mécanique.

N° 455. — 26 ans. Libéré. A été dessinateur dans Société Energie Electrique. Cherche situation.

N° 456. — 38 ans. Ingénieur-traducteur pendant 15 ans dans les plus grandes manufactures d'électricité en Allemagne (correspondance, élaboration de catalogues, brochures, etc., etc.) Possède à fond allemand. Connait anglais, italien, espagnol. Demande position sérieuse en France. Préférence Lyon.

Pour tous renseignements ou toutes communications concernant le service des offres et demandes de situations, écrire ou s'adresser à :

**M. le Secrétaire de l'Association
des Anciens Elèves de l'École Centrale Lyonnaise,
24, rue Confort, Lyon. Téléphone : 48-05**

*ou se présenter à cette adresse tous les jours non fériés de 14 h. à 18 h.
et le samedi de 20 h. 1/2 à 22 h.*

TÉLÉPHONE 20-79
Urbain et Interurbain

Télégrammes :
CHAMPENOIS PART-DIEU LYON

F^{que} DE POMPES ET DE CUIVRERIE

MAISON FONDÉE EN 1798
TRÈS NOMBREUSES RÉFÉRENCES

POMPES DE PUIITS PROFONDS, POMPES D'INCENDIE, POMPES DE FERMES
Pompes Monumentales pour Parcs et Places publiques

Moto-Pompes

| | |
|---|---|
| BORNES-FONTAINES, BOUCHES D'EAU, POSTES D'INCENDIE POMPES D'ARROSAGE et de SOUTIRAGE Manèges, Moteurs à vent, Roues hydrauliques, Moteurs à eau POMPES CENTRIFUGES BELIERS HYDRAULIQUES Pompes à air, Pompes à acides, Pompes d'épuisement Pompes à purin, Pompes de compression Injecteurs. Ejecteurs, Pulsomètres | ROBINETTERIE ET ARTICLES DIVERS POUR Pompes, Conduites d'eau et de vapeur, Services de caves, Flutures, Chauffages d'usine et d'habitation par la vapeur ou l'eau chaude, Lavoirs, Buanderies, Cabinets de toilette, Salles de bains et douches, Séchoirs, Alambics, Filtres, Réservoirs |
|---|---|

PIÈCES DE MACHINES
Machines à fabriquer les eaux gazeuses et Tirages à bouteilles et à Siphons
APPAREILS D'HYDROTHERAPIE COMPLÈTE A TEMPÉRATURE GRADUÉE

C. CHAMPENOIS, Ingénieur E. C. L.
3, Rue de la Part-Dieu, près le Pont de l'Hôtel-Dieu, LYON

EXPERTISES

Fonderies de Fonte, Cuivre, Bronze et Aluminium
CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
Anciennes Maisons DUBOIS, LABOURIER et JACQUET
M. FABRE, Succes., Ingénieur E.C.L. Constructeur
4, Rue Ste-Madeleine, CLERMONT-FERRAND (P.-de-D.)
TÉLÉPHONE 1.314

Spécialité d'outillage pour caoutchoutiers, Presses à vulcaniser, Moteurs à gommer, Mélangers, Barouilleurs, Moules de tous profils, Pressoirs, Spécialité de portes de four pour boulangers et pâtisseries. Engrenages, Roues à Chevrons, Fontes moulées en tous genres, Fontes mécaniques suivant plan, trousseau et modèle. Pièces mécaniques brutes ou usinées pour toutes les Industries, de toutes formes et dimensions.

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES — ÉTUDE, DEVIS SUR DEMANDE

PLOMBERIE, ZINGUERIE, TOLERIE

J. BOREL

8, rue Gambetta, St-FONS (Rhône)

Spécialité d'appareils en tôle galvanisée pour toutes Industries
Plomberie Eau et Gaz
Travaux de Zinguerie pour BÂTIMENTS
Emballages zinc et fer blanc pour transports
Appareils de chauffage tous systèmes

Fonderie de Fonte malléable
et Acier moulé au convertisseur

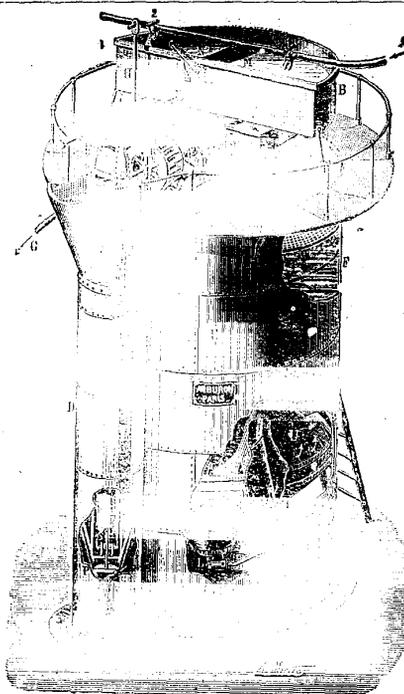
FONDERIE DE FER, CUIVRE & BRONZE

Pièces en Acier moulé au convertisseur
DE TOUTES FORMES ET DIMENSIONS

Bâtis de Dynamos

MONIOTTE JEUNE

à RONCHAMP (Hte-Saône)



A. BURON

Constructeur breveté

8, rue de l'Hôpital-Saint-Louis
PARIS (X^e)

APPAREILS
automatiques pour l'épuration et la clarification préalable des eaux destinées à l'alimentation des chaudières, aux blanchisseries, teintureries, tanneries, etc., etc.

ÉPURATEURS-
RÉCHAUFFEURS
utilisant la vapeur d'échappement pour épurer et réchauffer à 100° l'eau d'alimentation des chaudières. Installation facile. Economie de combustible garantie de 20 à 30 %.

FILTRES de tous systèmes et de tous débits et FONTAINES de ménage.

Téléphone : 434-60

J. O. * & A. * NICLAUSSE

(Société des Générateurs inexplosibles) " Brevets Niclausse "

24, rue des Ardennes, PARIS (XIX^e Arr^t)

HORS CONCOURS Membres des Jurys internationaux aux Expositions Universelles :
PARIS 1900 - SAINT-LOUIS 1904 - MILAN 1905 - FRANCO BRITANNIQUE 1908

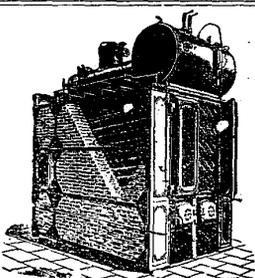
GRANDS PRIX :
St-Louis 1904, l. ex. 1905, Hispano-Française 1908, Franco-Britannique 1908, Bruxelles 1910, Buenos-Ayres 1910

**CONSTRUCTION DE GÉNÉRATEURS MULTITUBULAIRES POUR TOUTES APPLICATIONS
GRILLES AUTOMATIQUES, SYSTÈME NICLAUSSE, BRULANT TOUS LES COMBUSTIBLES**

Plus de 1.000.000
de chevaux-vapeur en fonctionnement dans : Grandes Industries
Adm. stations publiques, Ministères
Compagnies de chemins de fer
Villes, Maisons habitées
Stations d'électricité

Agences Régionales : Bordeaux,
Lille, Lyon
Marseille, Nancy, Rouen, etc.

AGENCE RÉGIONALE DE LYON :
MM. L. BARBIER & L. LELIÈVRE
Ingénieurs
28, Quai de la Guillotière, 28
LYON — Téléph. 31-48



Plus de 1.000.000
de chevaux-vapeur en service dans les Marines Militaires :

Française, Anglaise, Américaine
Allemande, Japonaise, Russe, Italienne
Espagnole, Turque, Chilienne
Portugaise, Argentine, Grecque
Bresilienne, Bulgare

Marine de Commerce :
100.000 Chevaux
Marine de Plaisance :
5.000 Chevaux

Construction de Générateurs pour
Cuirasses, Croiseurs, Canonnières
Torpilleurs, Remorqueurs, Paquebots
Yacht, etc.

CONSTRUCTION
en France, Angleterre, Amérique
Allemagne, Belgique, Italie, Russie